



Résidence
Avel Genwerzh

Concarneau



**Projet
d'établissement**

2024-2029



TABLER DES MATIÈRES

1. PROJET FONDATION

Présentation de la Fondation Massé Trévidy

Les orientations du projet

L'organigramme

2. DONNÉES DE CONTEXTE

Territoire Concarneau Cornouaille Agglomération

Indicateurs de santé et les établissements et services

Le plan départemental "Bien Veillir"

3. LA RÉSIDENCE AVEL GENWERZH

La situation géographique, juridique et l'historique

Les autorisations

Le public accueilli

4. LES LOCAUX

Le bâtiment

Les espaces collectifs

Les espaces privés

Les équipements et les accompagnements non médicamenteux

5. LES ACCOMPAGNEMENTS

L'hébergement permanent Alzheimer

Le pôle d'activité de soin adapté

Le JAVA café

La démarche Humanitude

L'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles

Le projet Hôtelier

Le projet d'accompagnement personnalisé

L'accompagnement éducatif et social

Le projet de Soins

Le projet d'Animation

TABLER DES MATIERES

6. LES EQUIPES IMPLIQUEES

Les moyens humains attribués

Les missions des professionnels

Les instances de régulation

7. LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le cadre d'exercice

La politique de recrutement

L'accueil des nouveaux salariés

La politique de formation

L'entretien professionnel

Le règlement intérieur

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Les instances de représentation du Personnel

8. L'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

De nouvelles modalités d'évaluation

La gestion des évènements indésirables

La gestion des risques

Le développement durable

Les instances de concertation

9. LA METHODOLOGIE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

10. PLAN D'ACTION



01

PROJET FONDATION

La Fondation Massé-Trévidy

Le projet de la Fondation Massé-Trévidy 2023/2027 marque des ambitions pour répondre aux besoins des habitants et des usagers sur nos territoires d'intervention, tous en Finistère à ce jour.

La Fondation Massé-Trévidy est riche de l'action de 1000 salariés qui interviennent sur quatre champs d'action : l'enfance et la famille, l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, l'insertion et la santé. Nos actions se développent au sein de 10 intercommunalités ou territoires.

Ces actions sont portées par des valeurs que sont l'écoute, l'accueil, le respect des personnes, la solidarité et la coopération. La Fondation revendique son projet humaniste qui repose sur la primauté de la personne et sur l'accompagnement des enfants, jeunes adultes, familles et personnes âgées au cœur de la société. Deux mille personnes sont accompagnées chaque année par nos dispositifs, établissements ou services.



Cinq grandes orientations stratégiques gouvernent nos actions et sont inscrites dans le projet de la Fondation :



L'ensemble des établissements de la Fondation Massé-Trévidy s'attache à couvrir les besoins des plus fragiles, en multipliant les services et les dispositifs.



1ère orientation

Accompagner les usagers et les habitants dans leurs projets et parcours

Il est essentiel de susciter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées au cœur des territoires en offrant des possibilités de parcours prenant pour base leurs projets et volontés. La Fondation contribue ainsi à une société plus inclusive, en excluant toute trajectoire prédéterminée.



S'engager dans un monde en transition

Les enjeux sont considérables sur le plan du soutien aux actions bénévoles, sur le champ de l'accompagnement aux évolutions numériques, en terme de dialogue social et pour le développement d'actions durables sur le plan environnemental et énergétique. La Fondation dispose donc d'une série d'actions cohérente sur ces chantiers multiples d'engagement.

2ème orientation



3ème orientation

Coopérer avec nos partenaires sur les territoires

Il s'agit là de poursuivre nos actions en commun car il s'agit d'une force existante. La Fondation est désormais Fondation abritante, cette évolution statutaire permet d'appuyer les initiatives des acteurs locaux souhaitant développer des projets avec notre appui. Cette volonté de coopérer est vectrice d'expérimentation et d'innovation.



Rechercher la transversalité et faire connaître la diversité des actions de la Fondation

La Fondation possède la faculté de ne pas segmenter ses actions et de donner de la cohérence à un ensemble, c'est une richesse. La transversalité se situe à la croisée des besoins sur un territoire, de la société inclusive et des politiques publiques. Cette notion est porteuse de sens.

4ème orientation



5ème orientation

Associer les parties prenantes à la gouvernance

Au cœur du projet, des instances permettent de créer des espaces de réflexion contributifs à la stratégie de la Fondation. Il s'agit également de contribuer au débat sociétal au travers de la rédaction de plaidoyers destinés à proposer évolutions et inflexions sur nos champs d'intervention. La gouvernance de la Fondation est un atout, il est essentiel de maintenir les équilibres en place.





02

DONNEES DE CONTEXTE

Données de contexte

Territoire Concarneau Cornouaille Agglomération



2 territoires de santé

1 communauté de communes

Communauté de Communes Concarneau Cornouaille Agglomération



9 communes (Concarneau, Melgven, Névez, Rosporden, Saint-Yvi, Trégunc, Elliant, Tourc'h et Pont Aven)

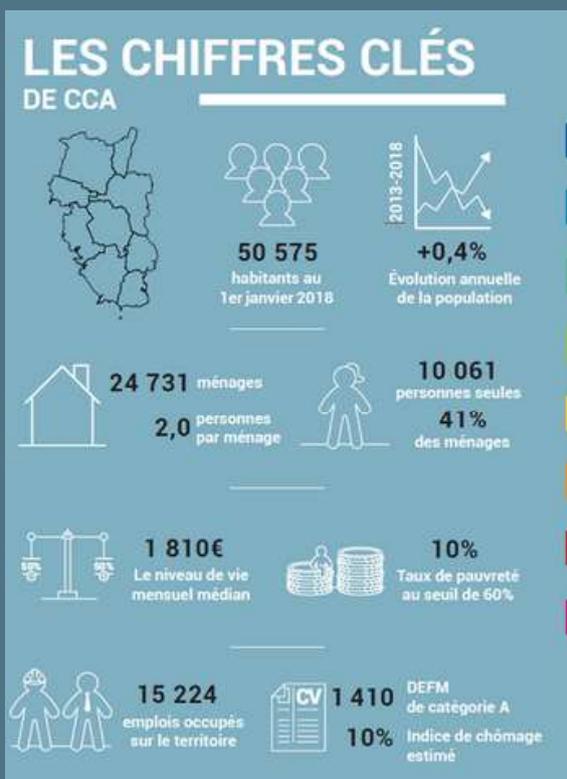
50 575 habitants en 2021 (source INSEE)

Quelques éclairages et chiffres clés

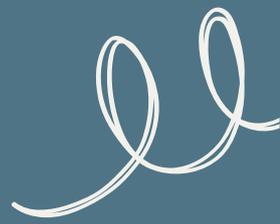
Importante attractivité touristique du territoire



Population du territoire en hausse de 14% entre 2013 et 2018



Indicateurs de santé



Quelques chiffres clés *:

- 10% de la population vivant sous le seuil de pauvreté
- 20% des bénéficiaires du régime général en ALD
- 5 % des bénéficiaires du régime général de 16 ans et plus sans médecin traitant soit 1850 personnes
- 49 médecins généralistes soit 0,09 médecins pour 1 000 habitants

Caractéristiques géographiques et démographiques :

- 35% de la population est âgée de 60 ans et plus, soit 9 points de plus qu'en moyenne en France métropolitaine
- 13% des habitants sont âgés de 75 ans et plus (6720 séniors), soit 4 points de plus qu'en moyenne en France entre 2012 et 2017
- 45% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la tendance métropolitaine (43%)
- Selon les projections, le nombre de personnes de 60-74 ans pourrait augmenter de 6% entre 2024 et 2028 (+820 personnes) et le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait augmenter de 21% (+1560 personnes)
- D'ici 2033, le territoire de CCA devrait gagner 6 930 habitant âgés de 60 ans et plus

* source : la santé Campas Janvier 2021

Etablissements et services



**Centre Hospitalier
de Cornouaille**



3 SSR



**1 contrat local de santé
(CLS)**



7 EHPAD



**3 SSIAD
+ 4 Centre de
santé
infirmiers**



2 MSP

**1 communauté
professionnelle
territoriale de santé
(CPTS)**

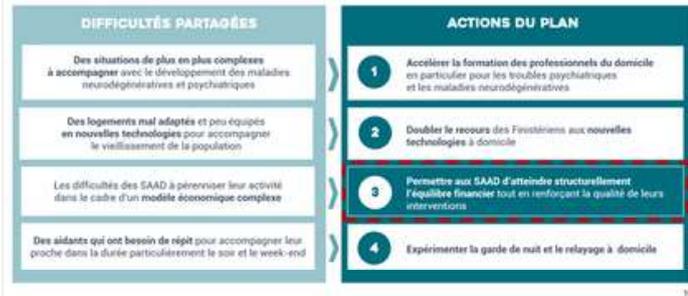
* sources CPTS Sud Cornouaille

Le plan départemental "Bien-vieillir"

UN PLAN D'ACTION EN 4 VOLETS

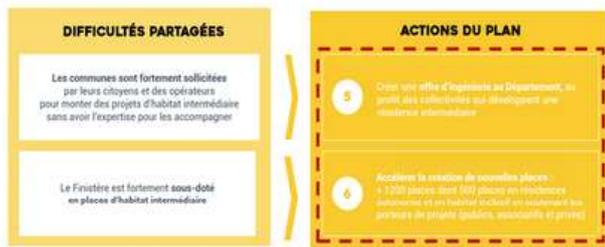


LES ACTIONS CLÉS POUR PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE



1

LES ACTIONS CLÉS POUR DÉVELOPPER L'OFFRE D'HABITAT INTERMÉDIAIRE



2

LES ACTIONS CLÉS POUR SOUTENIR LES EHPAD



3

51 Places

26 places

LES ACTIONS CLÉS POUR AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA QUALITÉ



4

6 places

En Accueil de jour



03

LA RESIDENCE AVEL GENWERZH

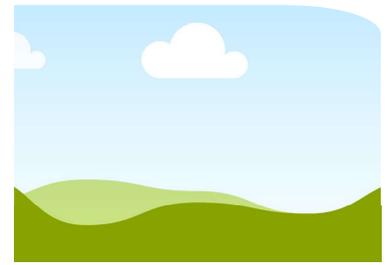
La Résidence Avel Genwerzh



La situation géographique

Située dans le sud Finistère sur la commune de Concarneau, la résidence Avel Genwerzh est sur le site hospitalier du PORZOU, antenne du Centre Hospitalier de Cornouaille.

L'accès la résidence se fait via sa propre entrée sise cours Charlemagne.



Historique

La résidence est ouverte depuis le 15 février 2021, date d'arrivée des 35 premiers résidents venus de la Résidence Avel Ar Mor.



Situation juridique

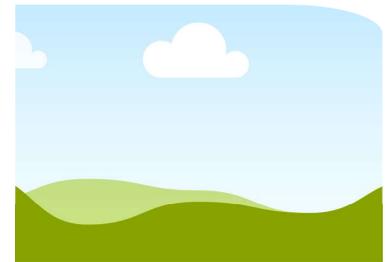


La Résidence Avel Genwerzh est un établissement privé à but non lucratif géré par la Fondation.

Il relève de la loi N° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et plus particulièrement de son article 15-6° qui concerne les institutions qui hébergent des personnes âgées.

L'établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes est habilité à accueillir indifféremment des hommes ou des femmes retraités autonomes ou dépendants, ayant 60 ans minimum. Il n'y a pas d'âge maximum.

Cependant, une dérogation peut permettre une admission en deçà de 60 ans.



108 places

En hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

12 places

Pôle d'Activité et de soins adapté (PASA)

L'évolution du nombre de places et des possibilités d'accueil

2021

108 Places

Les 108 places d'hébergement permanent EHPAD soumises à autorisation du Département et de l'ARS Bretagne sont issues du rassemblement de 94 places de la résidence Avel ar mor et du transfert de 14 places d'hébergement permanent EHPAD des résidences du CHIC de Quimper

- Le CHIC transfère ses autorisations à la Fondation Massé Trévidy à compter de la date d'ouverture de l'établissement: **le 15 février 2021**

2022

68 Places

diminution temporaire de la capacité de l'établissement suite à l'accueil temporaire des résidents et professionnels de l'EHPAD Coat Kerhuel géré par le CIAS de Quimper suite à un incendie .

réduction de la capacité d'accueil à 68 résidents en hébergement permanent

PASA

Pole d'activité et de soins adaptés autorisé pour 12 places

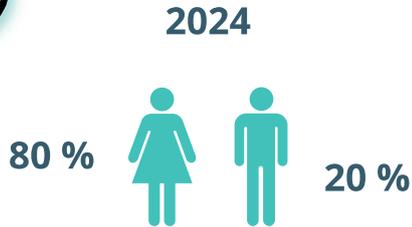
2023

En mars 2023, ouverture du tiers lieu JAVA Café au sein de la résidence.

financement attribué en 2023 dans le cadre du PAI Tiers Lieux.

Le public accueilli

Surreprésentation des femmes



Age moyen des résidents en 2023 :

48% des résidents ont plus de 90 ans

Age	Nombre de résidents
Moins de 60 ans	0
Entre 60 et 69 ans	3
Entre 70 et 79 ans	9
Entre 80 et 89 ans	18
Entre 90 et 99 ans	30
Plus de 100 ans	2

Commune	Nombre de résidents
Concarneau	72%
Trégunc	8,2%
Melgven	1,6%
Quimper	8,2%
Fouesnant	1,6%
Plomelin	1,6%
Hôpital-Camfrout	1,6%
igny (91)	1,6%1
Colombes (92)	1,6%
Guéméné sur Scorff	1,6%

82% des résidents présents sont originaires de la communauté de communes de Concarneau



Nombre de sorties en augmentation et baisse de la durée moyenne de séjour => impact sur l'accompagnement des résidents et le travail des équipes

	Nbr d'admissions total	Nbr de décès	Durée Moyenne de Séjour(en jours)
2021	38	11	246
2022	44	20	467
2023	32	13	560



04

LES LOCAUX

Le bâtiment



Propriété de l'OPAC, la résidence a ouvert en février 2021.

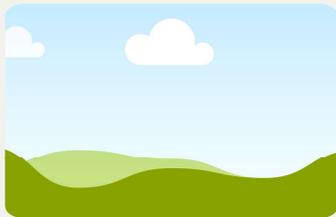
Le projet architectural repose sur le concept global de POLE ALZHEIMER s'inscrivant dans une logique de « Parcours du résident ».

L'établissement est pensé pour accueillir au mieux les personnes dans une logique de suivi de l'évolution des résidents, de leur entrée jusqu'à la fin de leur vie.

En effet, les différentes unités de vie permettent d'accompagner les résidents en fonction de leurs besoins. L'architecture permet aux résidents atteints de troubles cognitifs une déambulation libre.

La capacité d'accueil est de 108 places réparties de la manière suivante :

Au rez de chaussée:



4 unités de vie de 14 places chacune (56 places), communicantes 2 par 2, ouvertes sur le « pôle de soins ». Elles accueillent à la fois des personnes valides, en perte d'autonomie, qui se déplacent seules et qui réalisent des gestes de leur vie quotidienne, mais également des personnes en perte d'autonomie.

Deux chambres communicantes sur chaque secteur permettent d'accueillir des couples.

2 unités de 19 places chacune (38 places) pour l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées en grande perte d'autonomie, grâce à des équipements spécifiques.

1 Unité spécifique de 14 places pour l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées atteintes de troubles cognitifs importants accompagnés ou non de symptômes psycho-comportementaux perturbateurs (type UHR)

Le sous-sol technique est réservé aux professionnels. Son accès est sécurisé et contrôlé permettant uniquement aux professionnels d'y accéder.

On y trouve les locaux techniques (TGBT, chaufferie...) les vestiaires des professionnels, la buanderie, les lieux de stockage (protection, produits d'entretien, archives).

Au 1er étage:



L'unité de 14 places de l'étage ainsi que 26 places des 38 sont actuellement occupées par les résidents de l'Ehpad de Coat Kerhuel que nous accueillons temporairement avec ses salariés depuis juin 2022.

En lien avec les obligations réglementaires et afin de prévenir la dégradation du bâtiment et de maintenir les équipements en bon état, l'établissement a souscrit à des contrats de maintenance : SSI, électricité, gaz, entretien des toitures, ascenseur, matériel de cuisine, ventilation



Les espaces collectifs



Une attention particulière a été portée sur la luminosité de ces espaces. Les portes des locaux techniques et logistiques à destination des professionnels ont été peintes de la même couleur que les murs.

Le premier espace est la **place du village**, centrale aux unités de vie. Le bâtiment est pensé et conçu autour de cet espace.

Un pôle administratif:

Ensemble de bureaux dédiés aux cadres et à la direction, la RH et la comptabilité.

Une salle polyvalente:

Lieu où sont proposées des animations collectives, des rencontres intergénérationnelles ou encore un espace d'équipements utiles à l'activité physique ou à la mobilisation des membres et des fonctions cognitives(motomed).

Attenant à la salle polyvalente, un tiers lieux, le **"Java Café"** est proposé aux habitants et à leurs proches(notamment pour des repas en famille), ainsi qu'aux associations(comme France Parkinson actuellement), il est également utilisé pour des temps conviviaux d'échange pour l'équipe, comme le vendredi pour le **"Youpi Day"**(petit-déjeuner partagé par l'ensemble des salariés présents) .



Une salle de réunion :

Lieu propice aux formations, conférences, formations, séminaires... et où sont réalisés les staffs pluridisciplinaires les mercredis et vendredis.

un pôle de soins:

Des bureaux administratifs pour le personnel encadrant du soin (bureau IDEC, médecin coordonnateur, ergothérapeute, psychologue)

Une salle de soins IDE au RDC(et 1 autre à l'étage): équipée d'un local sécurisé attenant, pour le stockage des traitements et des morphiniques stockés dans un coffre. Elle est accessible aux différents intervenants extérieurs, notamment les médecins généralistes, qui peuvent y réaliser des auscultations médicales ; Y sont également entreposés le matériel et les chariots nécessaires à l'organisation des soins infirmiers . Deux ordinateurs portables sont à disposition dans cette salle notamment pour que les différents intervenants(médecins traitants, kinésithérapeutes, équipes mobiles..) puissent réaliser leurs prescriptions et transmissions directement par le logiciel Titan, la passerelle Titan Web Médecin permet également de réaliser la prescription directement sur Titan, du cabinet médical.

Une **salle de pause** à destination du personnel où les repas peuvent être pris. Une bannette nominative est à disposition des salariés dans cet espace.

Une **partie restauration** avec les locaux dédiés à la cuisine pour l'élaboration des repas

6 places
En Accueil de
jour



Les espaces collectifs

Le salon de coiffure



Un salon de coiffure, ergonomique est accessible aux prestataires extérieurs. Il est également utilisé par les salariés au profit des résidents pour des soins de bien-être (shampooing, brushing...). Ce lieu apporte du confort, de l'intimité et une ouverture sur l'extérieur aux résidents.

La borne Mélo

Via le financement des investissements du quotidien, à la demande des résidents, la résidence a acquis une borne musicale interactive. Utilisée au quotidien pour et par les résidents elle est principalement installée sur la place du village, elle peut également être déplacée dans les unités de vie ou en salle de réunion/polyvalente ou au PASA comme support à des activités spécifiques.

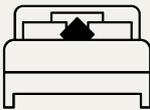
Les espaces extérieurs



La résidence dispose d'un environnement agréable avec plusieurs patios au RDC et une terrasse à l'étage. Les espaces verts sont présents et sont aménagés afin d'offrir des lieux de détente (fauteuils, tables, chaises) et de promenade.



Les espaces privatifs



La chambre de 22m² constitue l'espace privatif du résident. Elle est structurée ainsi :

- Une pièce de vie
- Une salle d'eau privative avec une porte à galandage. Les équipements accessibles au résident dans la salle de bains sont les suivants : un placard de rangement, une douche, un WC et un lavabo plus long que profond, un miroir.

Chaque chambre comporte une fenêtre permettant d'avoir une vue sur le jardin ou sur l'extérieur.

Les chambres sont meublées par un placard de rangement, un volet roulant électrique, un lit médicalisé, un bureau commode, un chevet, un adaptable et un fauteuil confort.

Un accès internet est disponible dans la chambre. La personne accueillie peut installer sa télévision ainsi que son téléphone. La redevance audiovisuelle et l'abonnement téléphonique restent à sa charge.

Chaque chambre est équipée d'un système d'appel-personne et d'une veilleuse.

Les 38 chambres situées à l'étage de l'établissement, accueillant des personnes en grande perte d'autonomie, sont équipées de rails au plafond permettant de réaliser des transferts lit-fauteuil par exemple. Seule la pièce de vie de la chambre est équipée en rail.

Les équipements d'accompagnement non médicamenteux



Le Motomed

Le Motomed permet de faire des mouvements physiques tout en se promenant de ville en ville à travers l'écran. Il peut être utilisé par les personnes valides ou les personnes en fauteuil. L'écran et le logiciel associés donnent la possibilité au résident de vivre une immersion en fonction de l'itinéraire choisi (ville, montagne, campagne) ou de l'activité (plongée, balade à dos de chameau, saut en parachute). Le résident a aussi la possibilité de se promener dans sa ville d'origine. Ce matériel constitue une ouverture sur le monde mais permet aussi de raviver des souvenirs personnels, d'engager des différents sujets de discussion ou de stimulation cognitive.

Le Motomed est un entraîneur thérapeutique motorisé concernant les membres supérieurs et les membres inférieurs. Il vise la préservation de l'autonomie, l'activité physique adaptée et la prévention de la fonte musculaire. Au sein de la résidence, il est utilisé par les résidents en autonomie ou accompagnés de leur famille, du Kiné ou de l'ergothérapeute.



Familéo



A l'entrée, un code est transmis à la famille afin d'accéder à l'application. Ainsi, même à distance, les proches ont la possibilité de poster des photos, des textes, des messages à l'intention du résident. L'application Familéo crée une gazette papier personnalisée à partir de photos et de textes. Elle est remise à chaque résident en début de semaine.

Les équipes postent également régulièrement des photos de moments de vie de l'EHPAD.

L'application favorise le lien avec les proches.

L'abonnement est pris en charge par l'établissement.



L'espace Balnéothérapie

Une salle de bain a été équipée d'une balnéothérapie et aménagée afin de permettre aux professionnels de proposer des temps de soins et de détente aux résidents.

6 places

En Accueil de jour

Les équipements d'accompagnement non médicamenteux

La salle détente

Cette salle a été spécialement aménagée pour favoriser la détente et l'apaisement pour les résidents, et plus particulièrement les personnes qui présentent des troubles cognitifs. L'ambiance est propice à la relaxation : lumière tamisée, le mobilier et la décoration sont aussi pensés dans ce sens : chaleureux et confortable. Des équipements spécifiques permettent la stimulation sensorielle : lumières, diffuseur d'odeurs, projecteur, tissus, fauteuil massant/chauffant ... L'espace peut être utilisé en prévention, pour apaiser les angoisses et les troubles du comportement, gérer les troubles du sommeil. Le cadre rassurant permet à l'équipe de développer une autre forme de communication et de faciliter la relation avec le résident.



Le chariot Snoezelen

Le chariot a été offert par une association. Une équipe pluridisciplinaire a réfléchi au fonctionnement et à sa mise en oeuvre suite à une formation fin de vie. L'objectif est d'accompagner les résidents dans la sérénité et sans douleur, il peut être utilisé dans la salle détente ou en chambre.

Le chariot Snoezelen contient :

- Colonne d'eau à bulle Ø 15 cm et 140 cm de hauteur
- Jeu de lumière avec LED et effets sur double miroirs
- Faisceaux de fibre optique avec source lumineuse
 - Système de musique avec lecteur CD
- Diffuseur de parfum AromaStream, comprenant 3 mélanges d'huile de parfums différents
- Set complet d'accessoires sensoriels et massages : gant de massage biface SISAL/FROTTÉE - appareil de massage automatique avec embouts (visage, crâne, muscles, yeux) - araignée de massages à vibrations électronique - brosse à visage, soies naturelles - bloc de pierre ponce - balle soft anti-stress - balle flottante à picots caoutchouc Ø10 cm - coussin de massage du cou automatique soft microfibres et granules - balle scarabée bois - coussin noyaux de cerises chauffant.

Le fauteuil Sensit

Le fauteuil de stimulation sensorielle Protac Sensit est un produit idéal pour la relaxation et le retour au calme. En effet, il est rempli de balles dans l'assise et le dossier, ainsi que dans les coussins latéraux qui, si besoin, peuvent être repliés sur le corps afin d'envelopper la personne assise. Le poids des balles apporte un environnement contenant et donc du calme et de la sécurité aux personnes souffrant de troubles cognitifs et moteurs. Il a volontairement été installé sur la place du village afin que les personnes déambulantes puissent s'y assoir spontanément ou y être installées mais en restant au contact de la vie de la maison.

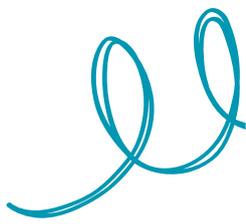




05

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Zoom sur l'hébergement permanent Alzheimer



Les unités de vie

Dans chaque unité de vie les chambres sont réparties autour d'un espace de vie chaleureux : cuisine et salon. Conçus comme des maisonnées, les espaces intègrent une possibilité de déambulation pour les résidents.

Les unités ont été pensées afin de permettre aux résidents de se sentir chez eux et de favoriser les repères. Il s'agit de créer un environnement confortable, rassurant et stimulant.

Il est à noter que les résidents des unités ne sont pas contraints à leur lieu de vie mais peuvent circuler sur l'ensemble intérieur de la résidence, les secteurs n'étant pas fermés par des digicodes.

Ils ont la possibilité d'accéder à un patio intérieur sécurisé et éclairé pour favoriser la déambulation nocturne.

Pour ceux qui pourraient se mettre en danger, il est possible de les équiper d'un bracelet anti-fugue avec des bornes radio qui sont installées sur la sortie de l'établissement (portes automatiques) et un digicode installé.

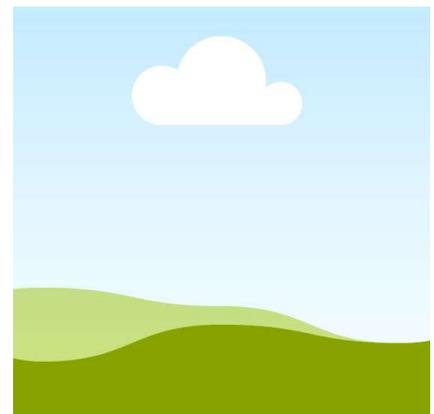


Le public accueilli

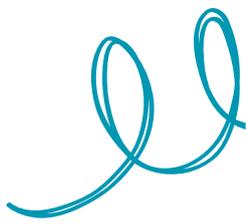
Ces unités permettent une prise en charge spécifique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La personne atteinte de troubles cognitifs peut oublier le sens des actes de la vie quotidienne du fait :

- des troubles de mémoire
- des problèmes de reconnaissance des personnes ou des objets et de leur fonctionnalité (agnosie)
- des problèmes pratiques concernant le « faire avec » (exemple : utilisation d'une fourchette pour manger)
- des problèmes comportementaux souvent générés par l'angoisse (exemple : repli sur soi, agressivité, déambulation permanente).



Zoom sur l'hébergement permanent Alzheimer



Un accompagnement spécifique

L'établissement a fait le choix d'organiser le travail autour des unités de vie. Une présence continue est assurée en journée.

L'accompagnement des résidents atteints de troubles cognitifs et leur stimulation nécessitent une organisation spécifique et une présence soutenue sur certains moments clés de la journée. En effet, « faire avec » nécessite plus de temps que « faire à la place de » .



Aide au lever et aux soins d'hygiène

Le lever et la toilette des résidents sont échelonnés sur la matinée et les professionnels veillent dans leur organisation à respecter au maximum le rythme des résidents. L'impact de la maladie d'Alzheimer sur le sommeil peut aller parfois jusqu'à une inversion du rythme. Aussi, certains résidents peuvent déambuler une partie de la nuit et se réveiller tard le lendemain.



Les repas

Le repas doit être un moment de partage, convivial, de plaisir. Les repas sont pris au sein de la pièce commune de chaque unité. Si la situation le nécessite ou que le résident le souhaite, ils peuvent être servis en chambre. L'équipe peut proposer des collations à la demande pour les résidents en rythme décalé permettant alors une alimentation correcte.



Le soir et le moment du coucher

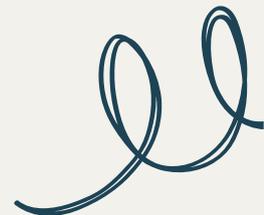
Ces moments sont source d'angoisse et de perturbation. Le personnel a alors un rôle apaisant. Cette période de la journée peut se décomposer en un moment de détente et de préparation par petits groupes puis un accompagnement individuel au coucher (aide au change, mise en tenue de nuit, tisane et coucher lui-même).



Les activités

Les activités proposées aux résidents doivent intégrer une dimension thérapeutique visant à favoriser le maintien du repérage dans le lieu de vie et du repérage temporel et à garder un lien avec les activités quotidiennes. Elles ont lieu en fin de matinée et en milieu d'après-midi et sont diverses et variées : jeux, mémoire, manuelles, culinaires...

ZOOM sur le PASA



Les locaux

Le PASA est situé au fond de la résidence près de la salle détente, il se compose d'une salle d'activité équipée d'une cuisine aménagée, d'une pièce de stockage, de sanitaires signalés et d'un bureau donnant sur un jardin. Pour permettre de meilleurs repères, le lieu est fléché, sur des panneaux, au rez-de-chaussée. Les résidents sont accompagnés au PASA par les équipes.



Le personnel

L'équipe du PASA se compose d'Assistantes de Soins en Gériatrie, d'une Ergothérapeute, du médecin coordinateur, de la psychologue et l'infirmière coordinatrice.



Le fonctionnement du PASA

Ouvert depuis Juin 2023, le PASA, situé au rez-de-chaussée, près de la salle de détente, prend en charge 12 résidents à la journée. Il accueille des résidents du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Des activités sont construites autour des troubles du comportement en incluant la dimension plaisir et convivialité.

Une file active d'une vingtaine de résidents est validée par l'équipe du PASA. C'est une prise non-médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées.

Les résidents peuvent être accueillis suite à une évaluation de leurs troubles du comportement en équipe pluridisciplinaire avec validation par le médecin coordinateur et via la grille NPI-ES (Inventaire neuro psychologique) et/ou un MMSE.

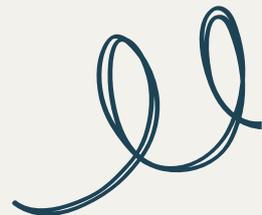
En regroupant les informations des NPI-ES ainsi que les observations faites par les professionnels au quotidien, des besoins sont relevés permettant alors de déterminer des objectifs. Ces derniers sont discutés en équipe, permettant à chaque professionnel d'apporter son regard.

Quatre catégories d'activités répondent aux divers objectifs propres à chaque résident :

- Activité de stimulation cognitive
- Activité fonctionnelle
- Activité sensorielle ou créative
- Activité sociale et/ou domestique

Les groupes sont formés suivant les objectifs mais également par affinité.

ZOOM sur le JAVA CAFE



Le Java Café est un projet qui a initialement été porté par une animatrice et l'agent de maintenance de la résidence.

Voyant qu'une partie de la salle d'animation n'était pas utilisée et disposait d'un office, elles ont souhaité créer un espace coloré et dépaysant pour les résidents, les familles, le personnel et l'ouvrir sur l'extérieur sous la forme d'un café.

Sans moyens alloués elles ont décoré et aménagé l'espace dans un esprit de récupération en sollicitant les visiteurs et professionnels à donner du mobilier ou matériel pour faire vivre l'espace.

En ce sens elles ont également recherché des bénévoles et partenaires.



Le java café est un lieu de rencontre, de pause, de partage

Le Java café est un espace de rencontre pour des personnes qui se connaissent et pour faire des rencontres.

Les aidants familiaux des résidents de l'EHPAD peuvent y venir et rompre l'isolement, s'informer sur la maladie, les pathologies avec des psychologues ou conférenciers.

Les résidents peuvent y venir écouter de la musique, partager un temps convivial avec leurs proches (familles ou autres résidents) ou participer à des rencontres avec des partenaires.

Les professionnels y trouvent un espace de pause, au sein même de l'EHPAD : coloré, dépaysant, ressourçant.

Un temps convivial y est organisé une fois par semaine et le lieu est accessible pour les temps de pause et ou de repas.

Les écoles et lycées du quartier vont pouvoir venir y proposer de la lecture, partager du temps avec les résidents autour de goûter.

Le Java café est adossé à la salle d'animation de la résidence. Cette dernière est également proposée à la location.

Depuis 2021, les 7 EHPAD sont inscrits dans une démarches de formation de leurs salariés à l'humanité.



- Pour promouvoir la bientraitance
- Pour prévenir la maltraitance
- Pour (re)donner du sens au travail et prévenir le risque d'épuisement professionnel

Dans la continuité des valeurs portées par la Fondation, l'EHPAD Avel Genwerzh s'est engagé dans cette démarche. Inspirée des méthodes Gineste-Marescotti, l'Humanitude est une démarche de bientraitance – bienveillance au service des résidents, reconnus comme habitants-citoyens-acteurs, inscrits dans la vie de la cité et capable de faire des choix.

L'accompagnement de chaque résident, qui débute dès la visite de pré-admission, est co-construit à partir des 3 valeurs que sont **la liberté, l'autonomie, la citoyenneté.**

Pour garantir une qualité du prendre soin, 5 principes guident notre réflexion tout au long de l'accompagnement :

- **L'EHPAD est un avant tout un lieu de vie, lieu d'envies** : il s'agit de créer du lien en proposant une ambiance propice à la convivialité, à l'échange ; des activités tant collectives qu'individuelles afin de nous ajuster au mieux aux attentes et besoins de chacun, dans le respect de leur projet de vie personnalisé.
 - **Zéro soin de force, sans abandon de soin** : Les soins débutent dès l'entrée en relation, ils sont acceptés ou sinon reportés ; les plans de soins sont personnalisés et réévalués chaque fois que de besoin.
 - **Le respect de la singularité et de l'intimité** : Le résident est chez lui ; l'EHPAD est son lieu de vie avant d'être un lieu de travail. Les professionnels s'engagent à respecter son intimité (frapper et attendre la réponse avant d'entrer par ex) ; ses choix en termes de rythme de sommeil ou d'activités ; à connaître les habitudes importantes pour lui.
 - **La verticalité** : c'est ce qui nous caractérise et nous confère notre identité d'Homme : la verticalité est favorisée par des mobilisations douces, les capacités préservées sont identifiées et mobilisées pour favoriser le maintien de l'autonomie.
 - **L'ouverture vers l'extérieur** : l'EHPAD est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur, son quartier, sa commune. Il est partie intégrante de la vie de la cité. Les visites sont libres, il n'y a pas de contraintes horaires. Les sorties et les partenariats avec les associations et écoles locales sont favorisés.

d'Humanitude

Au quotidien, des soins toujours au plus près des besoins et de la personne

- **Les toilettes évaluatives**

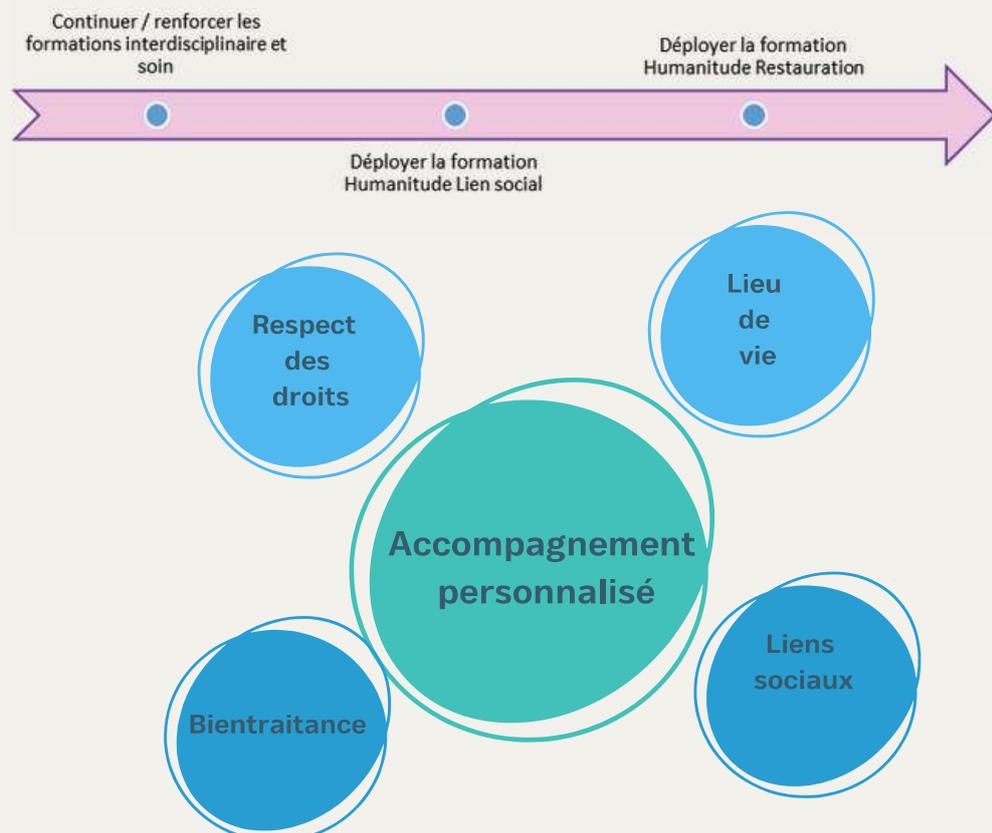
Aujourd'hui très ponctuelles par manque de temps IDE, les toilettes évaluatives devraient pouvoir être mises en place dès l'entrée du résident et reproposées selon l'évolution de la situation de la personne. Une fois l'évaluation effectuée, la toilette la mieux adaptée est alors prescrite garantissant ainsi le respect des capacités et des habitudes de la personne et une cohérence dans l'accompagnement ; évitant ainsi l'émergence de troubles chez le résident et de tensions dans l'équipe.

Régulièrement, des ateliers pour renforcer les compétences et accompagner les nouveaux arrivants :

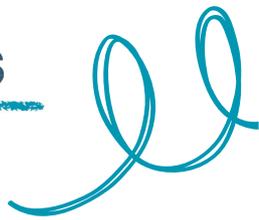
- **Des ateliers manutentions douces animés par l'ergothérapeute**
- **Des ateliers pour pacifier les CAP** (Comportements d'Agitation Pathologique) par la psychologue.

La formation des professionnels à la démarche a fait l'objet d'un plan pluriannuel de formation, l'établissement n'ayant pour le moment pas trouvé sa stabilité en terme de ressources humaines, tous les professionnels intervenant auprès des résidents ne sont pas formés. Toutefois les professionnels formés initie la démarche auprès de tous et les principes d'accompagnement sont au centre des accompagnements (ouverture vers l'extérieur, verticalité et mobilisation, lieu de vie/lieu d'envie...). L'établissement n'a pour le moment pas mis en place de COPIL mensuel.

Les Perspectives



L'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles



Garantir le respect des droits et libertés de la personne

La loi du 2 Janvier 2002 et ses textes d'applications occupe une place prépondérante dans la réflexion sur la prise en compte des besoins des résidents.

Dans cet esprit, 3 chartes lui sont remises: la charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, la charte de la personne accueillie et la charte de la Fondation.

Afin de maintenir la vigilance sur l'application des droits des usagers au sein de la structure, un ensemble d'actions sont et continue à être mises en œuvre:

- Sensibilisation et rappel sur le respect de l'intimité et de la dignité
- Remise des différentes chartes à l'embauche des salariés

Les mesures de protection juridique des personnes majeures vulnérables

Si elle pense qu'une personne est devenue vulnérable, la structure peut être amenée à initier une demande de mesure provisoire de protection juridique. Cependant, elle s'interroge sur les limites de son rôle (garantir la liberté des personnes, assurer leur protection et la pertinence et les conséquences de telles actions)

La personne de confiance

La personne de confiance est identifiée dès l'entrée du résident lorsque c'est possible. Un protocole clarifiant le rôle, les limites d'intervention de la personne de confiance et ses modalités de désignation est établi.

Le respect du culte

L'établissement respecte les choix de chaque résident en matière de culte.

Les signes religieux sont possibles dans le logement du résident; ce dernier pourra y exercer en toute liberté ses rites et ses pratiques.

Une vigilance sera exercée par l'établissement pour éviter tout prosélytisme ou toute dérive sectaire.

Un temps de prière avec un prêtre est organisé tous les vendredis.

L'exercice de la citoyenneté

Les résidents sont encouragés à exercer leur droit de vote au moment des élections. L'établissement veillera à faire en sorte que l'exercice de ce droit soit possible et respecté. La gendarmerie peut se déplacer au sein de la structure afin d'établir les procurations. Les professionnels peuvent accompagner les résidents dans les bureaux de votes proches de l'établissement

Les personnes qualifiées

La structure a connaissance du rôle de la personne qualifiée (loi 2002). La liste de personnes qualifiées est affichée à l'accueil de l'établissement et peut être consultée par les résidents et leur entourage.

La liberté d'aller et venir

La liberté d'aller et venir est un droit. Ce droit peut sembler parfois en contradiction avec la sécurité des résidents. Le réflexion est posée en équipe à chaque situation complexe.

Le respect de la vie privée

Le résident a le droit au respect de sa vie privée: son logement est un lieu de l'exercice strict de sa vie privée. Nul ne saurait, sauf en cas de nécessité absolue, faire intrusion dans ce lieu privé sans y être autorisé.

Le logement est également le lieu dans lequel le résident peut exercer sa vie affective. A cet égard, le personnel et les familles respectent l'intimité du résident.

L'accompagnement de nuit

2 professionnels sont présents chaque nuit : 1 Aide-soignant et 1 agent de 21h à 7h.

Ils assurent une présence, de la réassurance et des soins en fonction des besoins du résident.

L'équipe répond aux appels des résidents.

Elle peut aussi proposer une collation.

Durant les 3 rondes, il y a un passage systématique dans chaque chambre afin de s'assurer que le résident va bien et n'a besoin de rien. Certains d'entre eux refusent d'être dérangés la nuit. Si c'est le cas, nous reprenons avec eux le but des rondes et nous traçons le refus dans les transmissions. Cela est revu en fonction de l'évolution de la dépendance et des troubles.



Nous attachons une grande importance au respect des habitudes de vie et des goûts de la personne. L'établissement s'astreint à proposer une alimentation variée et équilibrée, avec pour les résidents qui le nécessitent une adaptation de la texture de la nourriture : hachée, mixée. De même dans un souci de prévention des fausses routes nous pouvons être amenés à proposer une alimentation ou eau épaissie, gazeuse.

Les repas sont préparés sur place par l'équipe de cuisine.

Des repas à thème et festifs sont organisés afin de faire découvrir d'autres cuisines du monde : Guadeloupéen, Chinois....

De mêmes des moments de convivialité sont organisés : repas familiaux et évènements festifs tels que les anniversaires.

Pour tous les repas festifs ou lors d'occasions particulières, la décoration des tables est apprêtée en fonction de la thématique.

Lors des sorties organisées par l'équipe d'AES et l'animation, la cuisine va préparer des repas ou « paniers pique-nique ».

Tous les dimanches et les jours fériés, des viennoiseries sont proposées aux résidents pour le petit déjeuner et pour le déjeuner un apéritif est offert.



L'entretien du linge

L'entretien du linge des résidents, de toilette et plat, est à la charge de l'établissement. Il est réalisé en externe par des blanchisseries. Le linge fragile (lainage ...) ne peut être pris en charge car il pourrait être endommagé.

A l'entrée, le linge est inventorié et obligatoirement marqué au nom du résident par la blanchisserie.



Entretien de l'espace individuel du résident

La chambre doit se rapprocher le plus possible du domicile du résident. Nous sommes attachés à ce principe malgré les difficultés liées au fait qu'il s'agisse d'un lieu intime et privé au sein d'un établissement de vie collective.

Les résidents ont la possibilité de personnaliser leur chambre. Il est essentiel que les personnes accueillies puissent avoir la liberté d'aménager et de décorer selon leurs préférences.

L'ensemble du personnel de l'établissement apporte une vigilance et une attention particulières à l'hygiène des locaux.

Les chambres des résidents sont nettoyées de façon très régulière et autant que nécessaire, en fonction de l'utilisation par les résidents.

L'accueil des animaux

domestiques

Depuis le 8 Avril 2024, la loi « Bien vieillir » permet aux résidents d'accueillir leurs animaux de compagnie.

Avant cette obligation, l'établissement avait rédigé une convention qui précise les conditions d'accueil. L'établissement peut émettre des réserves car il faut que le résident puisse « assurer les besoins » de l'animal et « respecter les conditions d'hygiène et de sécurité ».

Un arrêté viendra préciser ces conditions, ainsi que les catégories d'animaux pouvant être accueillis, avec notamment des limitations de taille pour chacune de ces catégories.



La maintenance et petits travaux

L'agent d'entretien assure la maintenance en interne auprès des personnels et des résidents. Cela peut concerner tout type de réparation ou de menus travaux au sein des lieux communs comme des chambres des résidents.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé



Avel Genwerzh possède une offre de parcours diversifiée pour les personnes âgées présentant des troubles cognitifs avec 1 PASA, 14 lits en unité fermée, 4 unités ouvertes de 14 lits dédiés aux pathologies démentielles avec déambulation et un étage équipé pour accueillir les résidents dépendants. Cette diversité nous permet de pouvoir proposer aux personnes accueillies un accompagnement au plus près de leurs besoins en termes d'accompagnement spécifique et au vu de leurs attentes .

L'établissement s'est engagé dans la démarche Humanitude afin d'améliorer et de réinterroger nos pratiques. Cette démarche permet un autre regard et insuffle une nouvelle dynamique dans la formalisation des projets d'accompagnements personnalisés (PAP).

Tous les professionnels, les familles et les résidents sont intégrés dans cette démarche.



L'accompagnement du résident et de son entourage commence dès la démarche d'inscription, suivie des visites de pré-admission (visite au domicile/ lieu d'hospitalisation et/ou visite de l'établissement). Ainsi, outre notre obligation légale de chercher activement le consentement éclairé de la personne concernant son entrée en EHPAD, ces rencontres permettent avant tout d'évaluer le degré d'adhésion de la personne au projet, d'informer sur les conditions d'entrées, de prendre connaissance des habitudes de vie et de recueillir les besoins nécessaires au bon accompagnement de la personne. La rencontre est le temps de l'information et de la projection du futur résident et sa famille. Nous les informons en ce sens des organisations qui régissent notre établissement : horaires de soins, des repas, présentation des animations et des professionnels. Le « recueil de données » sert de support au médecin coordonnateur, à l'infirmière coordinatrice et à la psychologue pour dresser un portrait détaillé de la personne. Les informations recueillies sont présentées à l'équipe lors de STAFF en amont de l'entrée et restent à dispositions dans un classeur « nouvelles entrées » disponible en salle IDE. Lors de la présentation du futur résident, les professionnels se projettent et anticipent l'accompagnement dès l'entrée : formalisation des adaptations et du matériel ergonomique, mise à jour des régimes et des textures, propositions d'animations en fonction des habitudes de vie, visualisation de l'accompagnement au quotidien et des soins infirmiers...

Les entrées se font les jeudis en début d'après-midi pour permettre aux soignants et aux IDE de se rendre disponibles pour accompagner la personne et sa famille jusqu'à la chambre et faire le recueil d'informations le jour de l'entrée.



Le Projet d'Accompagnement Personnalisé



La psychologue accompagne le résident et sa famille dès son entrée et tout au long de son séjour selon les besoins. Elle recueille les ressentis, les craintes, les demandes et les souhaits. Elle fait le lien avec la coordination et l'équipe pluridisciplinaire. Des temps de communication sont organisés avec l'équipe soignante et les agents lors des STAFF. Les prises en charges y sont régulièrement réévaluées et chaque résident possède un référent (professionnel salarié de l'établissement), qui se doit d'interroger l'équipe en fonction des besoins. Tous les professionnels peuvent être référents d'un résident. Des temps d'échanges sont également organisés avec la famille, venant davantage interroger les habitudes du résident. Deux à trois mois après l'entrée du résident, l'équipe se réunit en STAFF et les professionnels définissent et formalisent ainsi les objectifs d'accompagnements propres au projet personnalisé du résident. Ces objectifs sont alors parlés en équipe, déclinés dans le plan de soins et réinterrogés en fonction de l'évolution des besoins. Les soignants mettent ainsi à jour les plans de soins et travaillent collégalement pour la mise en œuvre du projet personnalisé.

L'établissement favorise le maintien des liens familiaux avec le résident. Le JAVA Café permet ainsi ses rencontres et accueille chaque jour à la demande certains résidents et leur famille pour les repas.

L'ensemble des professionnels reste disponible pour un temps d'échange, d'écoute et de renseignement. Les visites sont autorisées à tout moment (respect du temps de soins).

Les proches ont la possibilité et sont incités à participer aux temps d'animations et aux festivités organisées au sein de l'établissement ou à l'extérieur.

Les chambres peuvent être équipées à la demande d'une ligne téléphonique pour conserver le lien avec les proches et les animaux de compagnie y sont acceptés.

Des synthèses post-entrée, à la demande ou suite à un évènement (perte d'autonomie/ chute/ autres...) sont organisées avec les familles. L'équipe cadre se réunit alors avec les soignants proches du résident et le référent pour présenter le projet d'accompagnement personnalisé et répondre aux questions éventuelles. Ces synthèses permettent ainsi de rassurer, d'informer, de mutualiser les observations, favorisant la confiance entre les soignants et la famille.



LES PERSPECTIVES

Renforcer le travail réalisé sur les PAP pour favoriser leur contractualisation.

- Réévaluer systématiquement les PAP lors d'événements majeurs.
- Poursuivre la nomination d'un référent titulaire à chaque entrée.
- Associer davantage et de façon formelle le résident lors de la définition des objectifs.
- Rencontrer l'entourage systématiquement après l'élaboration du PAP 2 à 3 mois post-entrée du résident.
- Faire signer le PAP au résident après présentation par le référent.



L'accompagnement éducatif et social

La résidence a une équipe d'AES présente la journée de 10h30 à 19h du lundi au dimanche. Cet horaire a pour but d'être présent à tous les moments clés de la journée.

En effet, le matin, les AES proposent un accompagnement à la toilette en respectant leurs besoins, leurs envies et leurs rythmes. Cet accompagnement a pour but de proposer un moment de bien-être type balnéo, accompagnement à la douche ou un temps individuel ; ce qui permet également d'évaluer l'état général du résident et son autonomie.

Les AES sont présents en salle à manger midi et soir pour aider, accompagner et stimuler les résidents qui en ont besoin. Ainsi elles peuvent observer les capacités de chacun pendant les temps de repas pour permettre de mettre des outils en place face aux possibles difficultés avec l'aide des différents professionnels .

L'après-midi est dédié au temps d'activité en groupe restreint et/ou en individuel. Les activités sont adaptées à chaque résidents selon leur projet individuel en respectant leurs souhaits.

Les AES ont pour mission et objectif :

- De faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des résidents dans les gestes de la vie quotidienne, ainsi que dans les activités culturelles, sportives, créatives et de loisirs.
- D'écouter les besoins et envies de chacun.
- De proposer différentes activités adaptées en s'appuyant sur les projets personnalisés des résidents.
- D'entretenir le lien avec les familles.

Quatre catégories d'activités répondent aux divers objectifs propres à chaque résident :

- Activité de stimulation cognitive (atelier réminiscence, quizz...)
- Activité fonctionnelle (goûter thérapeutique, accompagnement toilette...)
- Activité sensorielle ou créative (bien-être, activité manuelle...)
- Activité sociale et/ou domestique (Sorties, jardinage...)

Les AES s'appuient également sur les observations de chaque professionnel de l'établissement, des familles et des bénévoles afin de respecter au mieux les envies et besoins de chacun.



LES PERSPECTIVES

- Repas thérapeutique trimestriel
- Séjour vacances
- Projet intergénérationnel



Le Projet de soins



Le projet de soins a pour objectifs de :

- Promouvoir, maintenir, et protéger la santé et l'autonomie des résidents
- Veiller à la qualité de vie des résidents jusqu'à la fin de vie ou à la fin de leur projet de vie au sein de l'établissement

Cela nécessite une réactivité et une cohésion d'équipe et une continuité des soins pour intervenir auprès du résident à tout moment du jour et de la nuit lors d'un évènement intercurrent qu'il soit d'ordre somatique, psychique ou environnemental.

Les temps de transmissions et d'échanges interprofessionnels sont indispensables à la continuité et la qualité de la prise en soin du résident. Les formations régulières des professionnels viennent par ailleurs renforcer la qualité de la prise en charge.

La communication et la coordination entre les différents intervenants y concourent également : libéraux, hospitaliers, bénévoles...

En interne, le médecin coordonnateur, l'infirmière coordonnatrice (IDEC) et la responsable hôtelière coordonnent les équipes pluri professionnelles (IDE, AS/AES/ASG, agents, cuisine, psychologue, ergothérapeute) afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins quotidiens du résident et dans le respect de son projet de vie.

Médecin traitant

Le résident garde le libre choix de son médecin traitant. Celui-ci doit cependant accepter d'intervenir, au sein de l'établissement. Le cas échéant le résident ou son entourage familial doivent faire la démarche de rechercher un nouveau médecin traitant pour assurer la continuité de sa prise en charge médicale. Le médecin traitant reste le prescripteur et l'interlocuteur en cas de difficultés de santé.

Professionnels Paramédicaux

Un certain nombre de professionnels paramédicaux est amené à intervenir, selon les besoins, auprès du projet de soins du résident : les pharmaciens (livraison le mardi et le reste du temps si urgence), 1 kinésithérapeute présent les lundis, mercredis et vendredis, 1 diététicienne présente tous les lundis. Les ambulanciers, podologues/pédicures, orthophonistes, opticiens, audioprothésistes, IDE psy, IDE de l'HAD, viennent sur demande des salariés ou des résidents. Les auxiliaires de vie des résidents interviennent sur demande des familles.

Hospitalisation à domicile (HAD)

L'HAD peut intervenir au sein de la résidence :

-Pour limiter ou éviter une hospitalisation, elle peut assurer une évaluation quotidienne, des soins médicaux techniques, de réadaptation, complexes, continus et coordonnés, auprès du résident.

-Pour accompagner le résident, sa famille et l'équipe dans le cadre de soins de fin de vie, après décision collégiale.

-Pour prendre en charge de soins infirmiers cutanés lourds et complexes

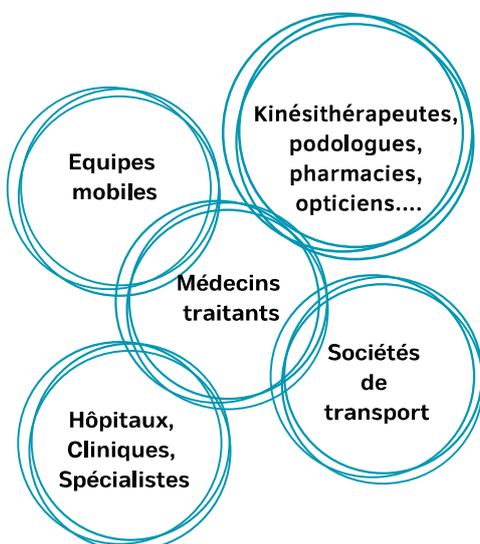
Un lien téléphonique ou en présentiel, est effectué régulièrement avec l'IDEC de liaison de l'HAD et l'IDEC de l'établissement pour évaluer les besoins d'interventions par anticipation.

Lien avec les structures de soins

Dans le cadre de certaines entrées, suite à une hospitalisation, un contact est établi directement avec le service, des structures de soins concernés : le CH de Concarneau et de Quimper, le Pole de rééducation de Cornouaille de Concarneau, la clinique de Bénodet entre autres, afin d'assurer la continuité des soins et d'organiser, dans les meilleures conditions, l'arrivée du résident au sein de notre établissement.

De même, au cours de leur séjour dans notre établissement, lorsque la situation de santé le nécessite, une hospitalisation en urgence ou programmée, peut être organisée vers ces établissements.

Par ailleurs, une convention est signée avec le CHIC de Quimper, pour l'intervention d'une hygiéniste 1/mois en moyenne, afin d'améliorer nos pratiques et protocoles d'hygiène au quotidien. Elle peut également intervenir, en soutien organisationnel ou présentiel lors d'une épidémie aigue.



Le Projet de soins



Circuit du médicament

Un protocole sur le circuit du médicament a été construit et mis en œuvre au sein de l'établissement par le médecin coordonnateur. Suite à l'inspection sur site en mars 2023, le circuit du médicament a été revu, et mis à jour en janvier 2024.

Le médecin traitant est prescripteur. Un ordinateur est mis à disposition pour saisir ses prescriptions, sur le logiciel informatique de l'établissement, avec un code d'accès sécurisé.

La résidence travaille actuellement avec la pharmacie du Quai Carnot ainsi que la pharmacie de la Baie à Concarneau avec lesquelles une convention est formalisée depuis l'ouverture de l'établissement en 2021.

Les ordonnances sont vérifiées par les IDE de l'établissement puis transmises aux pharmacies. La pharmacie assure la préparation et la livraison des médicaments une fois par semaine. Elle assure également les livraisons d'urgence selon un protocole établi.

Les IDE de la résidence assurent la complétude des semainiers une fois par semaine (le mardi), ainsi que les modifications de traitement en cours de semaine selon les prescriptions médicales.

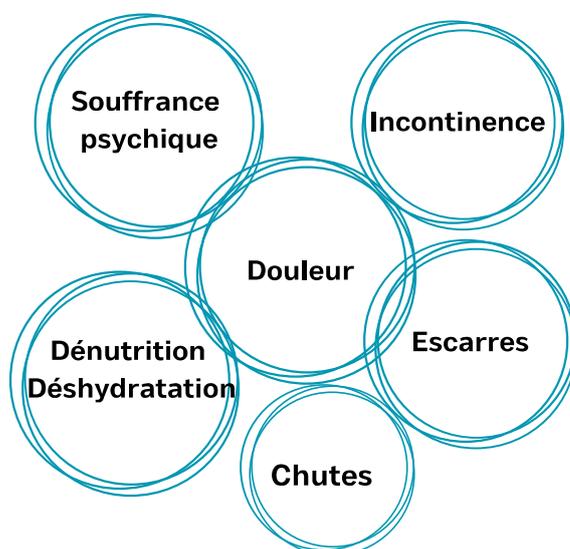
Les médicaments sont stockés nominativement dans une pièce sécurisée, non accessible en dehors des professionnels autorisés.

Une procédure spécifique est mise en place pour la gestion des stupéfiants. Un stock tampon est défini et mis en place par le médecin coordonnateur.

L'administration des médicaments est assurée par les infirmiers mais peut l'être également par les aides-soignants par délégation si cela ne nécessite pas de technique particulière relevant de la compétence infirmière.

Un obus d'oxygène (de 2m3) est disponible dans le cabinet IDE à l'étage pour les situations d'urgence et des extracteurs sont disponibles dans la salle IDE du RDC. Les obus et extracteurs d'oxygène sont fournis par la société Oxypharm sur prescription médicale et un appareil est disponible en stock tampon.

PREVENTION ET PRISE EN CHARGE



Le Projet de soins



Commission de Coordination Gériatrique

La commission de coordination gériatrique présidée par le médecin coordonnateur permet aux libéraux de venir rencontrer et échanger avec l'équipe d'encadrement et de soins, ainsi qu'un représentant des résidents.

Elle propose de réfléchir en équipe sur les thèmes suivants :

- le projet de soins de l'établissement et sa mise en œuvre
- la politique du médicament
- le contenu du dossier type de soins
- le rapport annuel d'activité médicale de l'établissement
- la mise en place du suivi médical informatisé au sein de l'EHPAD
- l'inscription de l'établissement dans un partenariat avec les différentes structures ambulatoires du secteur au titre de la continuité des soins
- la promotion des bonnes pratiques gériatriques
- le partenariat avec les structures sanitaires et médicosociales.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de CCA

La CPTS réunit les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social autour d'un projet de santé commun, répondant aux problématiques de santé de la population.

L'objectif de coordonner les acteurs de santé d'un territoire pour améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des patients.

L'établissement est représenté au sein de la CPTS. La direction participe aux projets et groupes de travail.

Les directives anticipées

Les directives anticipées expriment la volonté du résident, concernant sa fin de vie : les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou d'un refus de traitement et/ou d'actes médicaux.

Elles peuvent être rédigées sur papier libre ou sur le formulaire spécifique.

Les directives anticipées peuvent être annulées ou modifiées à tout moment.

La personne de confiance

La législation relative aux droits des malades permet au résident de désigner une personne de confiance qui peut l'assister en consultation ou lors d'une hospitalisation. La désignation doit se faire par écrit.

Il est important que l'établissement soit informé de ce choix. Un formulaire à compléter est remis au résident à son entrée. Le résident peut changer d'avis à tout moment.



A MENER

- mettre en place la commission gériatrique
- Poursuivre le travail engagé concernant le circuit du médicament
- former les professionnels aux préventions (douleur, escarres, chutes, dénutrition, incontinence...)



Le Projet d'animation



Les objectifs de l'animation

L'animation fait partie intégrante du quotidien de nos résidents.

Ces derniers sont invités à faire part de leurs souhaits et projets quelle qu'en soit la nature.

L'animation est individuelle et collective selon les besoins et les envies de chaque résident. L'ensemble des professionnels interviennent, le domaine n'est pas réservé aux seuls animateurs du groupe. Les familles et bénévoles participent également à l'animation de la vie de la résidence.

Intégrer toutes ces personnes, professionnels ou non, est essentiel pour le développement de l'animation au sein de la résidence., cela est un maillon nécessaire de lien social apportant confort et bien-être au résident.

Le projet d'animation a pour objectifs:

- d'apporter du bien-être et de favoriser l'estime de soi
- de favoriser le maintien des repères spatio-temporels
- d'entretenir le lien social
- d'ouvrir la résidence sur l'extérieur et promouvoir sa dynamique

La spécificité du profil des résidents accueillis à Avel Genwerzh, atteints de troubles cognitifs plus ou moins évolués replace le résident au centre des accompagnements proposés et peut remettre en question la planification des animations qui peuvent être amenées à changer au dernier moment.

les activités

SENSORIELLES et CREATIVES: ateliers manuels, ateliers cuisine,...

proposées

COGNITIVES: ateliers mémoires, chant, loto

du lundi au

CULTURELLES: lecture du journal, sorties, concerts...

dimanche

PHYSIQUES: gymnastique douce, activité d'adresse...

SOCIALES: rencontres intergénérationnelles, temps d'échange...



Bénévoles

Certains jours de la semaine, des associations interviennent dans la structure pour proposer des accompagnements aux résidents: le jeudi après-midi, l'équipe des BLOUSES ROSES proposent des jeux de société, accompagnements individuels et collectifs. Elles participent également au financement d'activité.

L'équipe pastorale intervient pour les résidents qui le souhaitent afin de leurs proposer des temps religieux.

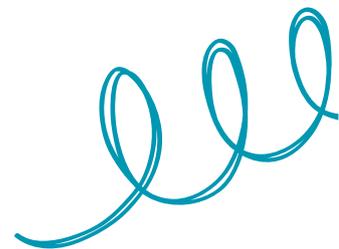
Dans le cadre du développement de l'heure civique, l'Heure Concarnoise intervient une fois par mois dans la résidence.

Le Projet d'animation



Les outils d'animation

- Du matériel informatique, vidéo et son (la salle polyvalente et la salle de réunion sont équipées, pour des activités plus diversifiées, et plus attractives)
- la Borne Mélo, véritable « Juke-box » des temps modernes, qui emmagasine jeux et diversions en tous genres
- des abonnements à des sites spécialisés donnant accès à une multitude d'activités.
- des rencontres et échanges réguliers avec d'autres animateurs afin d'échanger sur nos pratiques et mettre en commun des moyens et des projets.
- un véhicule PMR et autres véhicules adaptés à nos besoins, nous pouvons en toute sécurité effectuer des trajets et sorties.
- du matériel, jeux en bois et divertissement ...



Les partenaires

- Nombreux autres EHPAD du secteur
- Le CCAS et la ville de Concarneau
- **l'association Activ'Sport**
- **Le Cinéville de Concarneau,**
- **l'espace jeune de Concarneau**
- **les collèges et lycée du Porzou,**
- **le centre de loisirs de Melgven**

Moyens de communication

- Un programme d'animation est établi chaque semaine par l'animateur, et largement diffusé (résidents, familles). Chaque semaine, un grand affichage est réactualisé, et chaque animation quotidienne est annoncée.
- Le service Famileo, offert par la résidence, permet aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes personnalisées. Le « mur Famileo » de l'établissement est quant à lui une vitrine du quotidien de nos résidents et des activités.
- Les Echanges Whatsapp permettent aux familles éloignées géographiquement d'échanger avec leur parent en toute convivialité.
- Le logiciel professionnel TITAN offre un traçage des activités et un suivi personnalisé des résidents y participant.
- Trois fois par an le CVS (Conseil de Vie Social) aborde des thèmes inhérents à la vie de la résidence, dont l'animation.
- Deux commissions de menus invitent les résidents à se réunir sous forme de table ronde ludique.

Les professionnels sont sollicités pour mener des enquêtes de satisfaction auprès des résidents.

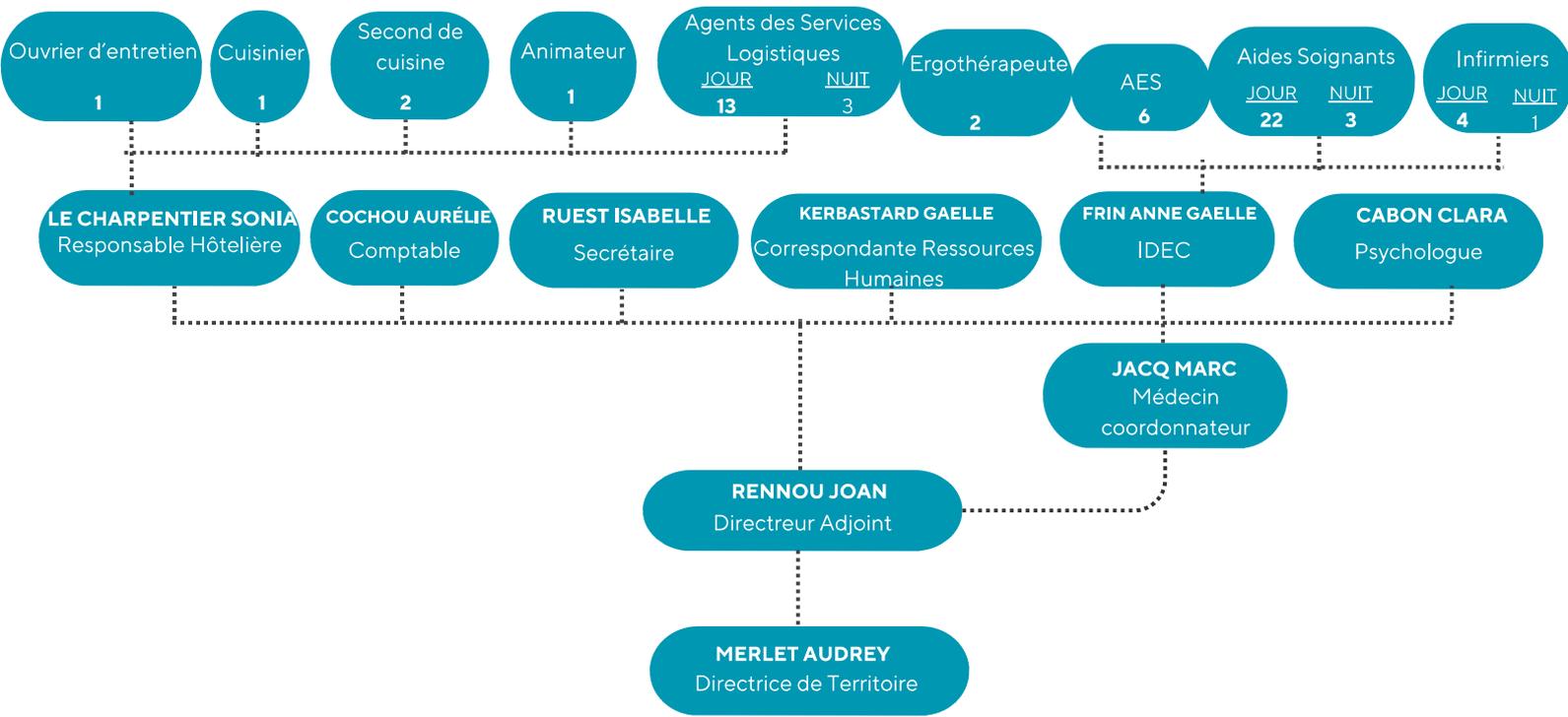
A mener

- mettre en place une commission animation réunissant les résidents, familles, bénévoles et professionnels de la résidence
- favoriser la création d'une association de bénévoles
- continuer les actions dans la résidence et à l'extérieur

06

LES EQUIPES IMPLIQUÉES

L'organigramme



Les moyens humains attribués

La pluriannualité budgétaire, inscrite dans la loi 2002-2, consiste à trouver un accord entre association gestionnaire et autorités de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) sur **les objectifs à atteindre** pour plusieurs années, sur **les moyens à affecter aux structures** (le budget pluriannuel) et leurs modalités de révision pour chacune des années couvertes. Cette pluri-annualité est conditionnée à la **conclusion d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**.

Ce CPOM a été signé en 2019 pour 5 ans à l'échelle des 6 EHPAD. Un avenant a été conclu à l'ouverture de l'EHPAD Avel Genwerzh.

Chaque établissement s'est vu attribuer des moyens pour mener à bien ses missions.

Le CPOM a été prorogé de deux ans à l'initiative de l'ARS et du CD 29. Une nouvelle négociation aura lieu en 2025. L'établissement devra mener une évaluation de la dépendance et des pathologies des résidents (coupe pathos, évaluation du GIR Moyen Pondéré et Pathos Moyen Pondéré).

EHPAD

Direction : 1.85 Équivalent Temps Plein (ETP)

Administration/Gestion : 3.08 ETP

Animation : 0.75 ETP

Cuisine : 4.40 ETP

Ouvrier entretien : 1 ETP

Agents des services logistiques : 13,35 ETP

Psychologue: 0.50 ETP

Ergothérapeute : 0.85 ETP

Médecin Coordonnateur : 0.50 ETP

IDEC : 1 ETP

IDE : 3.69 ETP

Aide-soignant : 22,29 ETP

AES: 4,710 ETP

Les missions des professionnels



ADMINISTRATIF

- **Direction adjointe** : assure la gestion administrative et financière de l'établissement, l'encadrement des équipes, participe à l'accueil du résident et à celui de sa famille.
- **Correspondant des ressources Humaines** : s'occupe de l'organisation des plannings des membres du personnel, de la gestion des contrats et de la préparation des salaires.
- **Comptable** : assure la comptabilité et la facturation au niveau de l'établissement.
- **Secrétaire administrative** : est en relation directe avec les résidents, leur famille et les salariés. A pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter toute personne qui se présente. Peut apporter une aide dans les démarches administratives.



EQUIPE D'ENCADREMENT

- **Médecin coordonnateur** : Assure l'encadrement médical de l'équipe soignante, contribue à la qualité de la prise en charge gérontologique des résidents. Est garant du circuit du médicaments et de la sécurité des soins.
- **Infirmier(e) Coordonnateur** : Assure l'accueil des résidents, les liens avec les résidents, leurs familles et les partenaires extérieurs durant toute la durée du séjour. Coordonne et manage l'équipe soins et les infirmiers. Assure la gestion économique, administrative du service "soin".
- **Psychologue** : Assure l'accueil et l'accompagnement psychologique des résidents et de leurs proches. Elabore et met en œuvre les projets d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins du résident. Propose des ateliers thérapeutiques.
- **Responsable hôtelier** : Assure la coordination générale des agents des services logistiques, techniques ainsi que la bonne tenue de l'établissement tout en veillant à l'accueil chaleureux et au confort des personnes âgées, des visiteurs et des familles.



EQUIPE CUISINE

- **Chef de cuisine** : Conçoit et réalise les menus servis aux résidents tout en assurant la gestion économique. Dirige l'équipe de cuisine et en coordonne l'activité en lien avec la Direction. Il assure également la préparation des repas
- **Second de cuisine** : Assure la préparation et la distribution des repas au sein de l'établissement.
- **Agent de cuisine** : assiste les cuisiniers dans la préparation et le dressage des plats. Assure le service et l'accompagnement des résidents aux repas, contribue à l'entretien de la cuisine et du matériel.

Les missions des professionnels



EQUIPE SOINS



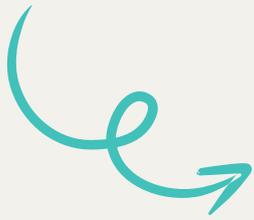
- **Infirmier** : Assure les soins techniques infirmiers. Participe à l'accueil du résident. S'assure de la tenue du dossier de soins. Assure une partie de la gestion du circuit du médicament. Est l'interlocuteur des professionnels de santé extérieurs
- **Aide-soignant, accompagnant éducatif et social** : Réalise, en collaboration avec l'infirmier, des soins d'hygiène, de confort, de prévention, de maintien et relationnels pour préserver ou restaurer le bien-être et l'autonomie de la personne. Assure les soins relationnels, de confort et de bien-être des personnes accueillies. Propose une écoute et un accompagnement adapté.
- **Ergothérapeute** : Vise le maintien des activités de la vie quotidienne pour le résident. Propose des activités individuelles ou collectives qui contribuent au maintien de l'autonomie et à la prévention des chutes. Met en place des aides techniques auprès du résident en fonction des besoins. Participe à la prévention des escarres et du mauvais positionnement au lit et au fauteuil. Conseille les équipes et anime des formations. Evalue l'autonomie des résidents suite à une chute ou à l'évolution de l'état de santé
- **Assistant de soins en Gérontologie** : réalise des soins d'hygiène et de confort adaptés, aide les personnes dépendantes atteintes de troubles cognitifs ou de la maladie d'Alzheimer dans les actes de la vie quotidienne, participe à la réhabilitation et au maintien de leurs capacités



EQUIPE HEBERGEMENT

- **Agent des services logistiques** : assure le service et l'accompagnement aux repas des résidents et l'entretien des chambres et des locaux.
- **Animateur** : contribue à la Vie Collective et Individuelle au sein de l'EHPAD. Associe les activités ludiques à des activités de stimulations physiques et psychiques. S'inscrit également dans le tissu social du secteur.
- **Ouvrier d'entretien** : Est en charge de l'entretien du bâtiment et intervient sur l'ensemble des problèmes techniques. Est garant de l'hygiène et de la sécurité en lien avec la Direction.

Les instances de régulation dans la résidence



L'équipe pluridisciplinaire oeuvre au quotidien pour proposer au résident un accompagnement personnalisé. Les compétences des professionnels sont complémentaires et permettent d'adapter les actions aux besoins et à l'autonomie du résident.



Transmissions aux changements d'équipe: de manière orale ou écrite via le logiciel de soin.

Des temps de transmissions quotidiens entre les salariés, autour des résidents, ainsi que des staffs (bi-hebdomadaires et tracés en parallèle sur un cahier dédié), permettent d'échanger concernant la situation des résidents et d'assurer un bon niveau d'information pour tous les professionnels.

Le logiciel de soins garantit la traçabilité des informations et la continuité de l'accompagnement.

Des réunions d'équipes (de soins ainsi que du personnel administratif) sont programmées régulièrement durant l'année pour mener les différents projets de l'établissement et pour faire des points réguliers entre professionnels sur l'activité et la vie de l'établissement .

Temps d'échange agent: la responsable hôtelière fait un point d'échange avec les agents des services logistiques le jeudi à 13h durant 30min pour échanger sur les mises à jours des documents de travail, l'organisation, la planification des ménages à fond et des futures entrées.

Réunion PASA: les professionnels intervenant au PASA (ASG, ergo, psycho et AES), l'IDEC, medecin co, direction se réunissent régulièrement pour aborder le fonctionnement du PASA.

Réunion équipes nuit: une à deux fois par an, une réunion est proposée à l'ensemble des professionnels de nuit avec les cadres et la direction.

Réunion Générale Etablissement: réunion formelle qui se déroule 1 fois par an et qui rassemble l'ensemble des salariés en CDI au cours de laquelle les participants évoquent l'organisation générale de la résidence. Elle permet de communiquer sur des sujets spécifiques liées à la gouvernance, les démarches de travail pour l'établissement (par exemple: le projet d'établissement, la démarche qualité avec l'évaluation externe/interne, les évènements indésirables, outils communs).

Réunion Cadres: se réunit au vu de la présence des cadres et des actualités. Les sujets évoqués concernent le fonctionnement, les projets, les résidents, l'analyse des FEI.

Réunion Etablissement: réunion mensuelle avec la Directrice de Territoire et la Direction Adjointe pour échanger sur des dossiers (projets, finances, RH, bâtiment)

Comex Territoire: fonctionnements communs aux 2 établissements (décisions), organisation de travail, projets, démarche qualité. Temps de réunion calés 2 fois par an, par la Directrice de Territoire avec les Directeurs Adjointes de Penanros et Avel Genwerzh avec la participation des cadres des 2 EHPAD de CCA (médecins coordonnateurs, IDEC, psychologues, Responsable Hôtelier).

Réunion Territoire: réunion mensuelle pour transmissions d'informations/actualités FMT suite au CODIR, décisions concernant les projets du Territoire, organisation de travail, projets communs, démarche qualité.



07

LA POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Le cadre d'exercice

L'établissement relève de la Convention collective Nationale 51 (des des Etablissements Privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif).

En 2019, un accord collectif relatif à l'aménagement et à la gestion du temps de travail a été négocié entre la Direction de la Fondation et les organisations syndicales.

Il apporte :

- Une référence commune et une organisation annuelle du temps de travail
- Une méthode claire de fixation des congés et des horaires
- L'alignement sur l'année civile des périodes d'acquisition et prise de congés payés
- Des garanties sur le temps de travail
- Une souplesse dans la gestion du temps de travail et une garantie d'organisation des horaires
- Des garanties pour les salariés à temps partiel
- Des aménagements spécifiques aux cadres
- La prise en compte du travail de nuit
- Des dispositions communes pour les congés pour événements familiaux et les autorisations d'absence pour enfant malade



La politique de recrutement

L'établissement doit faire face à des besoins en recrutement ponctuels ou longs en fonction de l'absentéisme. Des offres de CDD sont diffusées en interne et en externe (France travail, emploi Finistère). Les réseaux sociaux sont également utilisés. Des heures complémentaires sont proposées aux salariés.

L'établissement utilise également l'application Hublo pour la publication des missions. Les salariés et des vacataires peuvent donc se positionner sur des remplacements. Depuis 2023, pour les recrutements estivaux, un job dating est organisé en établissement.

Il n'est fait appel à l'intérim qu'en dernier recours.

En cas de poste vacant à pourvoir en CDI, une offre d'emploi est diffusée en interne (au sein de tous les établissements de la FMT afin de favoriser la mobilité interne) et en externe (France travail, emploi Finistère, réseaux sociaux). Un double Jury est organisé pour le recrutement.

L'établissement accueille régulièrement des stagiaires dans l'ensemble des équipes. Chaque stagiaire bénéficie d'un référent et du suivi par le Directeur ou l'infirmière coordinatrice.

Accueil des nouveaux salariés

Une attention particulière est portée à l'accueil des nouveaux salariés.

A l'issue de la phase de recrutement, si la candidature est retenue, le nouveau salarié est reçu par la direction, l'IDEC ou le responsable hôtelier. Lors de ce temps, le fonctionnement de l'établissement, les équipes et les locaux sont présentés. Les vestiaires, les tenues sont repérés.

la Correspondante des ressources Humaines présente l'organisation RH et s'assure de la complétude du dossier administratif. Elle présente la fiche de poste. Le secrétariat transmet une clé et le badge.

Des temps de doublure sont également proposés (un matin et un soir en règle générale). L'objectif est de mieux repérer le fonctionnement de l'établissement, d'appréhender l'organisation de travail et les besoins des résidents accompagnés. Il s'agit aussi de s'approprier le matériel : logiciel de soins, rails de transfert...

Ces différentes phases sont essentielles pour favoriser l'intégration.

A l'échelle de la Fondation, une réunion d'accueil de 2 h est proposé aux nouveaux salariés en présence du Directeur général et des services RH. Il est présenté l'historique de la Fondation, les champs d'intervention, les établissements ainsi que les avantages sociaux.



La politique de formation

La Fondation cotise à l'Opérateur Privé de COmpétences (OPCO) du secteur privé de la santé.

Les salariés formulent, chaque année, des vœux de formation pour l'année suivante. Après arbitrage, un plan de formation est validé et détermine les orientations en termes de formations individuelles et collectives. En 2024, pour le PA/PH, les thématiques suivantes ont été retenues : humanitude, accompagnement de fin de vie et Alzheimer

Les salariés bénéficient également de formations obligatoires dans le cadre de leurs emplois : sécurité incendie, premiers secours, gestes d'urgence, habilitation électrique.

Chaque établissement a aussi la possibilité, sur son budget propre, d'organiser des formations en interne.

Entretien professionnel



L'entretien professionnel est instauré par l'article 5 de la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014.

Il est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualification et d'emploi. Il comporte des informations relatives à la validation des acquis de l'expérience, l'activation par le salarié de son compte personnel de formation et au conseil en évolution professionnelle.

Ayant une obligation d'adapter le poste de travail et de maintenir l'employabilité, la tenue de l'entretien est l'occasion pour l'employeur d'évaluer notamment les besoins de formation du salarié.

L'entretien professionnel est organisé tous les 2 ans. Tous les 6 ans, il fait l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié.



Règlement intérieur

L'article L. 1321-1 du code du travail définit que le règlement intérieur est un document écrit par lequel l'employeur fixe exclusivement :

- Les mesures d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité dans l'établissement
- Les conditions dans lesquelles les salariés peuvent être appelés à participer, à la demande de l'employeur, au rétablissement de conditions de travail protectrices de la santé et de la sécurité des salariés, dès lors qu'elles apparaîtraient compromises,
- Les règles générales et permanentes relatives à la discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions que peut prendre l'employeur.

Le règlement intérieur est commun à tous les établissements de la Fondation. Il a été actualisé en

Le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels



Le document unique répertorie l'ensemble des risques professionnels auquel les salariés sont soumis dans le cadre de leur exercice professionnel. Ce recensement permet d'identifier des fiches actions ayant pour but d'analyser et de limiter/supprimer le risque et ses conséquences.

Ce document est obligatoire dans toutes les entreprises quel que soit l'effectif. C'est une démarche continue de la qualité qui doit se réaliser avec le concours des professionnels de l'établissement.

Suite à l'acquisition du logiciel Ageval en 2022, le DUERP a été actualisé par un groupe de travail pluridisciplinaire qui s'est réuni lors de réunions au premier semestre 2022 ce qui a permis de sortir un plan d'actions qui sera réactualisé tous les ans.

A l'ouverture de l'établissement, la fiche entreprise relative à la médecine du travail a été réalisée. Ce document obligatoire sert à consigner tous les risques professionnels de l'entreprise et les effectifs exposés aux risques.



Les Instances de représentation du personnel

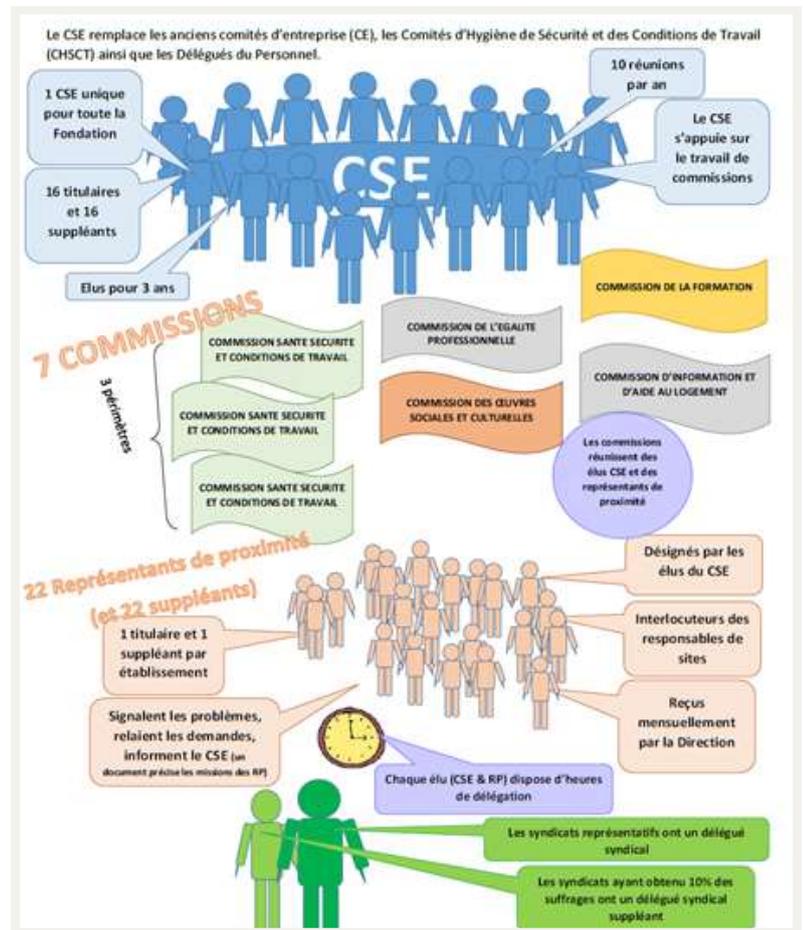
La **négociation annuelle obligatoire**, les instances du **Conseil Social et Economique** se situent au niveau de la direction générale.

A l'échelle de l'établissement, les **représentants de proximité** sont désignés, par les élus titulaires du CSE (1 titulaire et 1 suppléant). En l'absence de candidature, des élus du CSE pourront être désignés provisoirement.

Le RP examine, par délégation du CSE, des questions qui relèvent de son établissement de référence.

Il est l'interlocuteur auprès de la direction afin de:

- Signaler toute situation d'urgence relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail. Il peut proposer des améliorations dans l'organisation du travail et les possibilités d'actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail du personnel
- Relayer les demandes des salariés qui peuvent être traitées au niveau de l'établissement ou du service.

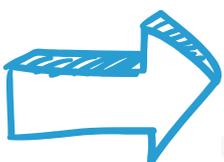


Le directeur ou son représentant reçoit les représentants de proximité titulaires au moins une fois par mois et a minima 10 fois par an. 3 réunions de territoire sont également programmées. Dans le cas où un titulaire est le seul représentant de proximité à la réunion, il doit être accompagné de son suppléant.

Le directeur et les représentants de l'employeur ne peuvent être en nombre supérieur à la délégation des salariés.

Le titulaire et son suppléant seront invités à la réunion RP, en cas de carence un élu du CSE pourra siéger.

Les dates de ces rencontres mensuelles sont planifiées.



Les sujets qui ne peuvent pas être traités par la Direction de l'établissement sont remontés en CE, CSSCT ou une autre Commission.

Le représentant de proximité assure un relais sur le terrain avec l'élu du CSE rattaché à l'établissement. Une attention particulière est portée à l'accueil des nouveaux salariés.

Il peut être désigné pour siéger dans certaines commissions du CSE.



08

AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

De nouvelles modalités d'évaluation



Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de Santé, s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les établissements sociaux et médico-sociaux centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'établissement et les éléments nécessaires à leur évaluation.

3 ENJEUX

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours
- Renforcer la dynamique qualité
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour l'établissement et les professionnels

Notre établissement doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans en cohérence avec le rythme de rédaction des projets d'établissements et la renégociation du CPOM.

Le rapport d'évaluation est transmis à la HAS et aux autorités de tarification et de contrôle (Agence Régionale Santé, Conseil Départemental). Il doit également être diffusé largement (Instances délibérantes et de représentation des personnels, CVS).

L'évaluation de la résidence Avel Genwerzh sera réalisée en octobre 2024 par le cabinet BGP conseil (organisme certificateur accrédité par le Comité Français d'Accréditation).

Objectif :

Evaluer les démarches et les pratiques professionnelles mises en œuvre par notre établissement pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

4 VALEURS

- Le pouvoir d'agir de la personne
- La réflexion éthique des professionnels
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements

9 Thématiques pour évaluer la qualité de l'accompagnement



1. La bientraitance et l'éthique
2. Les droits de la personne accompagnée
3. L'expression et la participation de la personne accompagnée
4. La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. L'accompagnement à l'autonomie
6. L'accompagnement à la santé
7. La continuité et la fluidité des parcours
8. La politique des ressources humaines
9. La démarche qualité et gestion des risques

3 Méthodes mobilisées

L'accompagné traceur

Analyse la qualité de l'accompagnement de la personne dans l'établissement
Entretiens avec des résidents

Le traceur ciblé

Evalue sur le terrain la mise en œuvre réelle d'un processus, sa maîtrise et la capacité à atteindre les objectifs fixés
Entretiens avec des professionnels

L'audit système

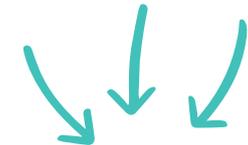
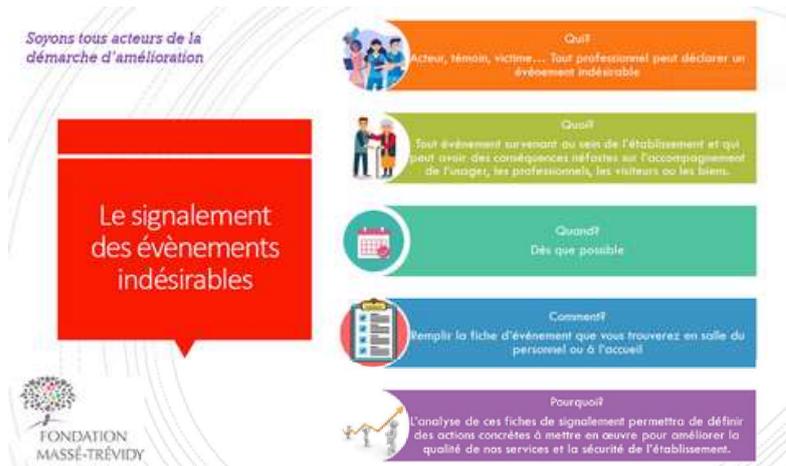
Examine un ensemble de processus afin de vérifier la maîtrise et la pertinence au regard des objectifs à atteindre
Entretiens avec des professionnels, la gouvernance et le CVS

La gestion des événements indésirables

Un événement indésirable associé aux soins (EIAS), au sein de l'établissement, répond à plusieurs critères.

Il s'agit :

- d'un événement défavorable survenant chez un résident, associé aux actes de soins et d'accompagnement
- qui a, ou aurait pu avoir des conséquences pour l'utilisateur
- qui s'écarte des résultats escomptés ou des attentes du soin
- qui n'est pas lié à l'évolution naturelle de la maladie ou à l'état de dépendance de l'utilisateur, c'est un événement inattendu.



Les fiches de signalement d'un Événement indésirable sont disponibles dans la salle du personnel. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil.

Une fois complétée la fiche est transmise au secrétariat pour enregistrement.



Traitement des plaintes et réclamations

Chaque résident et chaque famille a la possibilité de formuler une plainte ou une réclamation s'il note un dysfonctionnement. Une boîte aux lettres est prévue, à cet effet, à l'accueil de l'établissement.

Une réclamation/plainte peut être exprimée à toutes les phases de prise en charge par écrit ou par oral auprès de toute personne travaillant au sein de l'établissement. Elle sera ensuite remontée à la direction de la résidence.

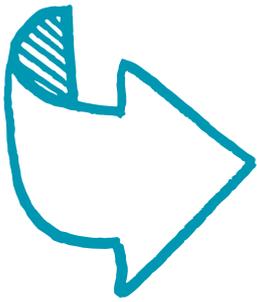
Si la réclamation porte sur l'organisation, le sujet peut être inscrit à l'ordre du jour du Conseil de la Vie sociale pour avis.

L'utilisateur peut également faire appel, pour faire valoir ses droits (respect de la dignité, l'intégrité, l'accès à l'information etc) à une personne qualifiée (liste disponible à l'accueil).

Nos engagements :

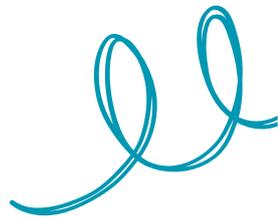
- Veiller à la diffusion auprès de tous les professionnels de procédure de signalement des événements indésirables
- S'engager à ne pas communiquer à des personnes externes, le nom des déclarants, usagers concernés sauf cas de procédure légale
- S'engager à ce qu'aucune fiche de signalement ne soit insérée dans le dossier nominatif professionnel
- S'engager à proposer un plan d'actions
- Garantir un retour d'information aux déclarants

La gestion des risques



La démarche de gestion des risques comprend plusieurs étapes :

- L'identification des risques
- L'analyse des risques
- La hiérarchie des risques
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions
- Le suivi et l'évaluation



La sécurité incendie



L'ouvrier d'entretien vérifie, de façon hebdomadaire, les différentes installations (chaufferie, portes coupe-feu, issues de secours). Il possède une habilitation électrique et une formation spécifique sur la sécurité. Il organise chaque année une formation interne aux personnels par groupes de 2 ou 4 personnes sur le fonctionnement de la centrale incendie et sur la sécurité.

De plus, les personnels sont formés à la sécurité incendie, par un organisme externe, conformément à la réglementation.

Des contrats de maintenance sont souscrits. La commission de sécurité a émis un avis favorable en Mars 2023.



Hygiène de l'eau

Dans le cadre du contrôle de la Légionnelle, l'ouvrier d'entretien et les agents de nuit procèdent aux vérifications mensuelles concernant la température de l'eau et tirage d'eau selon un protocole défini écrit en collaboration avec l'IDE Hygiéniste afin d'alimenter le carnet sanitaire.

Une convention annuelle est signée avec Labocéa pour un prélèvement légionnelle à différents points du bâtiment.

Pour l'eau de consommation (cuisine et eaux des fontaines), des prélèvements sont réalisés mensuellement ou annuellement. De plus, un contrat de maintenance est mis en place pour les fontaines.

Hygiène alimentaire



Un plan de maîtrise sanitaire est existant et régulièrement alimenté. Les connaissances des personnels dédiés, remis à jour régulièrement. L'établissement a été accompagné par Labocéa pour la rédaction et la préparation du PMS sur 2023 et 2024.



Gestion des déchets

L'enlèvement et le traitement des déchets sont réalisés par la Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille Agglomération. Les ordures ménagères sont collectées 2 fois par semaine et le tri sélectif 1 fois. Les équipes sont formées au tri. Des poubelles différenciées sont mises en place au sein de la structure.

Les déchets de soins font l'objet d'un contrat spécifique avec une société spécialisée. La traçabilité est assurée grâce à un bordereau de suivi des déchets (type CERFA) émis lors du ramassage de la société de collecte.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, une collecte de journaux a été mise en place au printemps 2016 (tri des journaux par les résidents et mise en benne avant l'expédition à la société Cellaouate qui les rachète pour les transformer en isolant pour l'habitat). Cette opération se poursuit tout au long de l'année et permet de tirer un bénéfice pour mettre en place de nouveaux projets.

Plan bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Le plan bleu est en cours de rédaction à l'échelle des 7 EHPAD ainsi que le plan de continuité de l'activité. Ils seront adaptés à l'établissement et annexé au présent projet d'établissement.



Développement durable



La préoccupation environnementale doit être l'une des priorités de nos établissements. De plus, l'augmentation exponentielle du coût des énergies impacte directement le budget des établissements. Nous devons donc engager une réflexion afin de réduire nos consommations d'énergie.

La Fondation bénéficie de l'intervention de 2 conseillères en transition énergétique et écologique. Leur expertise est mobilisée régulièrement.

Les ratios de consommation concernant le chauffage sont conformes aux objectifs du décret tertiaire bien qu'élevé pour un bâtiment neuf.

Des affichages ont été réalisés au sein de l'établissement près des interrupteurs pour favoriser l'extinction systématique des lumières.

Le ratio de consommation d'eau est de C l/jour/résident (100 l en moyenne).

La résidence étant récente peu de travaux sont à prévoir, toutefois une vigilance est portée sur les consommations énergétiques et l'amélioration thermique de la résidence (présence de beaucoup de baies vitrées)

A MENER :

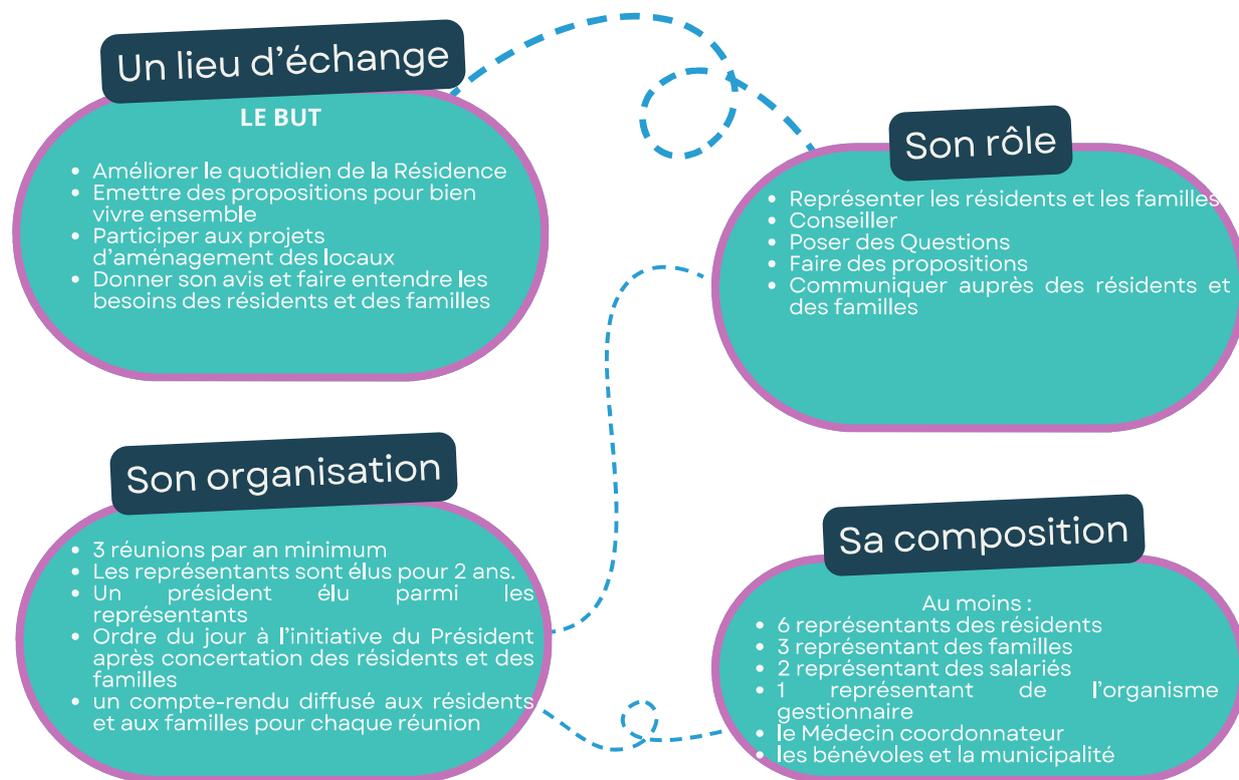
- Communication régulière concernant les économies d'énergies
- Réaliser un audit énergétique
- Mise en place d'un composteur
- Réaliser les travaux prescrits et solliciter des dispositifs de financement
- Etablir un calendrier pour les actions à mener concernant le gaspillage alimentaire

Les instances de concertation



Le Conseil de la Vie sociale

L'établissement est doté d'un CVS.



Les commissions

La Commission Menus est organisée deux fois par an. Elle est composée de résidents volontaires, du Chef de cuisine, de la Responsable hôtelière, d'un ou plusieurs soignants et agents et de la diététicienne. Elle permet un échange concernant les menus et les repas proposés. Les résidents ont également la possibilité d'exprimer leurs souhaits.

La Commission Animation pourrait être organisée une fois par an. Elle serait composée des résidents qui le souhaitent, de l'animateur et de salariés. Elle permettrait d'effectuer un retour sur l'année écoulée, les perspectives d'animation à venir et de faire émerger de nouvelles demandes.
pPur le moment ces échanges ont lieu en CVS



Enquête annuelle de satisfaction

Une enquête annuelle de satisfaction est transmise aux résidents et aux familles.

Les thèmes suivants sont interrogés : accueil, animation, cadre de vie, relation avec le personnel, chambre, gestion du linge, repas et soins. Dans le document, des espaces d'expression libre donnent la possibilité de formuler des remarques.

Les résidents et les familles sont libres de répondre anonymement.

A l'issue, un compte-rendu et une analyse sont rédigés. Les résultats sont communiqués à l'ensemble des résidents et des familles. Ils peuvent également être présentés en CVS.

En Accueil de
jour



09

METHODOLOGIE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Méthodologie du projet d'établissement

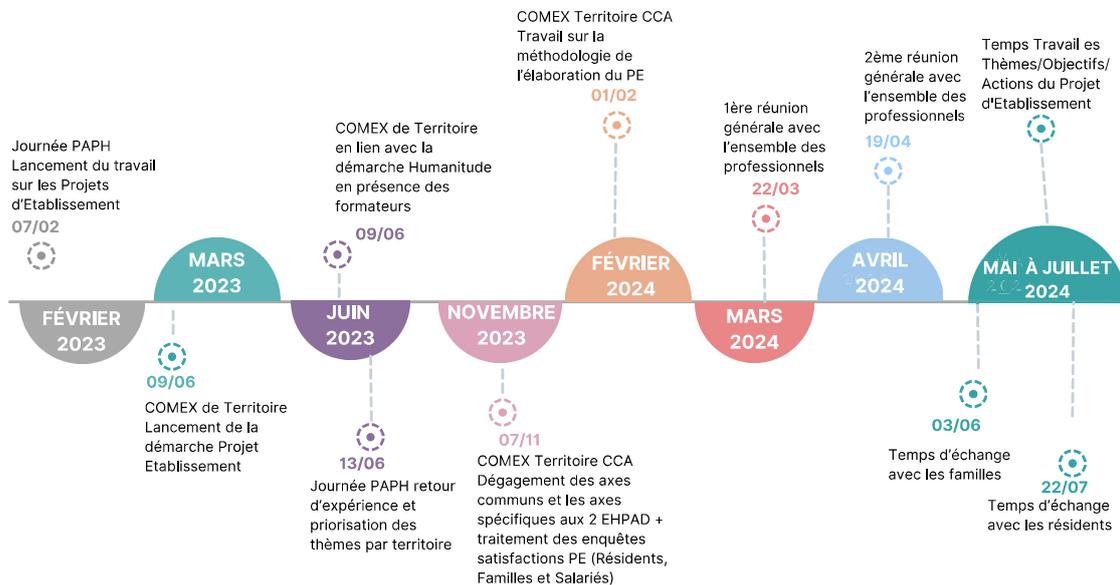


Le calendrier

Lors de réunions de Territoire avec les cadres, nous avons défini ensemble la méthodologie, la démarche tout en définissant les objectifs transversaux pour les 2 EHPAD sur le territoire CCA.

Le présent projet a été élaboré de Février 2023 à l'été 2024 dans un cadre participatif associant les résidents, salariés et les familles.

Son élaboration s'est déroulée selon la frise ci-dessous :



L'élaboration de la méthodologie et du diagnostic

Les principes directeurs de la construction du projet :

- une démarche participative
- une cohérence du projet à rechercher avec l'environnement de l'établissement et le territoire avec des thèmes transversaux (communication positive, développement durable, ressources humaines)
- la réalisation du diagnostic
- la nécessité de penser à un projet réaliste et réalisable avec les marges d'évolution de l'établissement

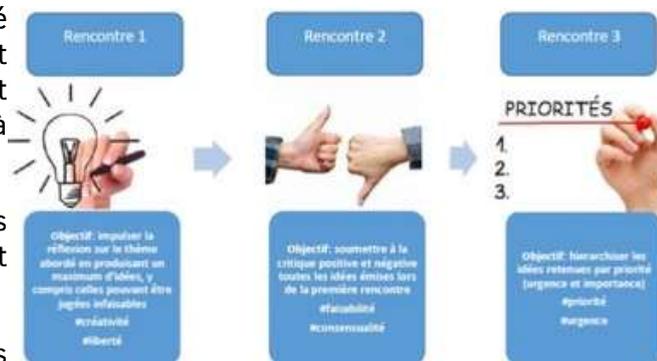
Les 4 thèmes retenus sur le territoire ont été validés en COMEX Territoire en Février 2024.

Lors des réunions avec les salariés, un diagnostic a été constitué sur la base de la méthode SWOT permettant d'appréhender l'ensemble des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la structure et les objectifs qui seraient à mettre en place au cours des 5 prochaines années.

Pour les temps d'échanges avec les résidents et familles, nous avons fait un état des lieux de l'analyse des professionnels et complété les points de vue.

Les cadres ont animé les échanges à partir des recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé. Des comptes rendus ont été rédigés pour chaque groupe et diffusés.

ANALYSE SWOT

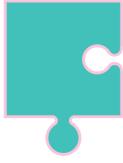


4 Thématiques



10

PLAN D'ACTION



Forces

- Accompagnement AES : personnalisation ; disponibilité + en lien avec le projet
- Blouses roses, Messe, PASA, Balnéo ,Musique, Salle Snoezelen
- Espace d'accueil : JAVA, Place du village, Salle de réunion, PASA
- Relations thérapeutiques
- Communication pluridisciplinaire

Présence des familles sur les temps forts des résidents

Motomed pour résidents

Résidents contents des sorties proposées et des liens entre des résidents

Les résidents ont pu venir habiter avec leurs animaux de compagnie (chat, péruche)

Sorties en famille facilitées

Faiblesses

- Coordination AES/PASA/Animation/Bénévoles pas assez défini, pas assez fluides
- Communication
- Mise à jour des plans de soins
- PAP : Prise en compte des besoins résidents
- Trop limités dans les actions : temps/organisation
- Liens avec les familles directes ? Qui ? Tous ? Quand ? Pour quoi ?

Préparation des résidents pour les activités auxquels ils participent.

Coordination familles/professionnels pour accompagner aux animations

Préparation de la salle à manger en fonction

Retour sur la participation des résidents aux activités

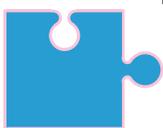
Menaces

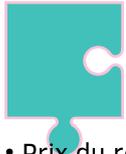
- Accompagnements non adaptés
- Résidents abandonnés
- Maltraitance
- Perte de dignité
- Désocialisation
- Régression
- Dépression

Opportunités

- Événements : ouvrir sur l'extérieur (fête de l'été...)
- Accompagnement de fin de vie pro (rappel, m à j)
- Recueil directives anticipées, dernières volontés, visites familles, haie d'honneur, procédure décès à mettre à jour
- Possibilité de proposer des activités à chaque instant valable pour tous

Présence des familles sur les temps forts des résidents Motomed pour résidents





Forces

- Prix du repas abordable pour les salariés
- Equilibre féculents légumes
- S'adapte auX goûts et aux besoins des résidents
- Lieux de vie lumineux
- Espace suffisant
- Accès WIFI
- Salon des familles mais qui n'existent plus
- Chambre individuelle avec salle de bain spacieuse
- Matériel adapté et fonctionnel
- Affichage des menus et commission menus existante
- Les cuisine ont une liste des textures et des envies

Dans leur logement les résidents se sentent bien, chacun a pu choisir son aménagement

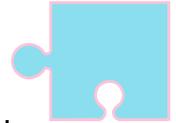
Place à table : les résidents sont satisfaits des places à table afin que les temps de repas soient conviviaux.

Les résidents peuvent demander à changer si besoin.

Les résidents trouvent que les commentaires ont été pris en compte suite aux réunions où les avis sont demandés (commission menus)

Etablissement neuf, satisfaisant

Respect des espaces privatifs des résidents



Faiblesses

- La cuisine n'est plus aussi savoureuse
- Plus de gâteaux faits maisons pour les gouters
- Menus pas assez variés
- Vaisselle sale la plupart du temps, peu avenante
- Varier les desserts
- Mettre une chasuble pour le service en salle à manger
- Manque de repas à thème
- Manque de collation le soir
- Présentation des assiettes pour les rendre plus appétissantes (notamment pour le mixé)
- Chariot de regithermie n'est pas maniable
- Orientation des résidents
- Propreté de tous les locaux (manque de papier toilette, wc...etc)

Les résidents trouvent qu'il y a trop de personnes à entrer dans les chambres (possibilité d'avoir sa clé de chambre méconnu)

Les résidents souhaiteraient que le chef de cuisine vienne en salle à manger voir les résidents pendant les repas

Transmission entre les professionnels sur les informations => méconnaissance de savoir qui est le bon interlocuteur

Prise de rendez-vous possible à l'accueil

Information autour de la gestion de l'argent de poche

Manque distributeur de produit de première nécessité

Manque de convivialité pour pouvoir prendre un café => utiliser le java café

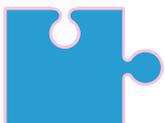
Affichage haut pour les résidents

Informatin aux résidents : quid de la distributin en chambre du programme d'animation => prévision au mois pour les résidents/familles

Mail aux familles exercice de la citoyenneté

Menaces

- Résidents qui ne mangent pas leur faim
- Dénutrition
- Plus de plaisir
- Risque sanitaire élevé si la chaine du froid est rompue



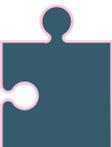
Opportunités

- Multiplier les repas à thème 1x/mois
- Repas pédagogique
- Service de vaisselle aux couleurs des secteurs
- Formation agents pour faire le service en salle
- Donner envie à la personne de manger du mouliné (présentation différente et assiette)
- Grande surface à nettoyer

Utiliser le JAVA café pour des temps conviviaux

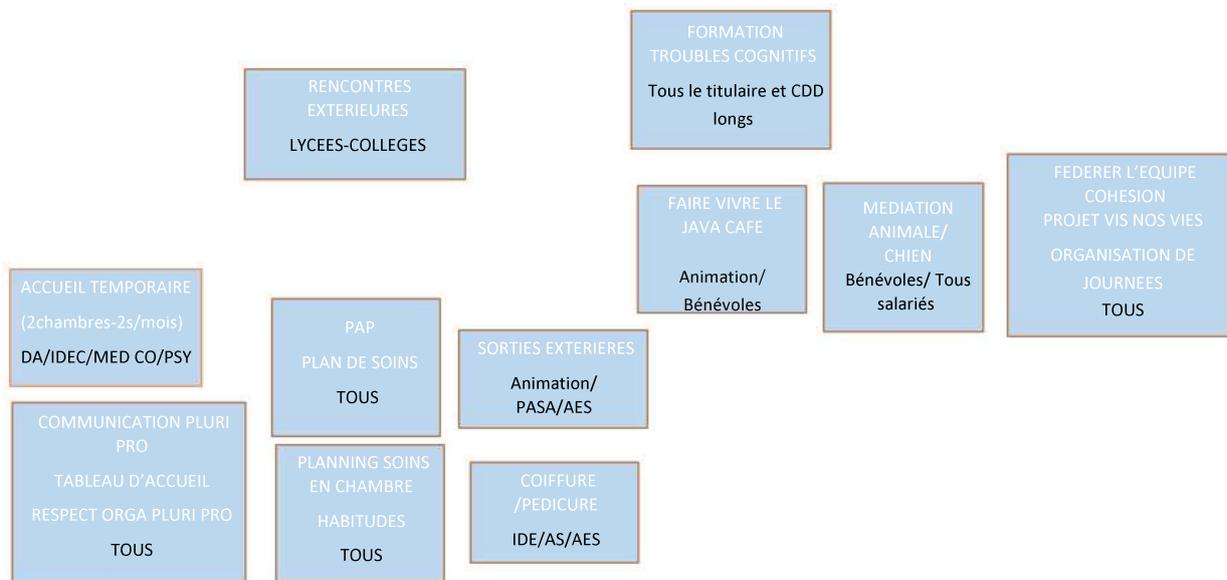
Informations simplifiées pour les familles : repas ... réfléchir au support

Mise en place de temps d'échange et proposition autour de l'aide aux aidants.



Le Lien Social

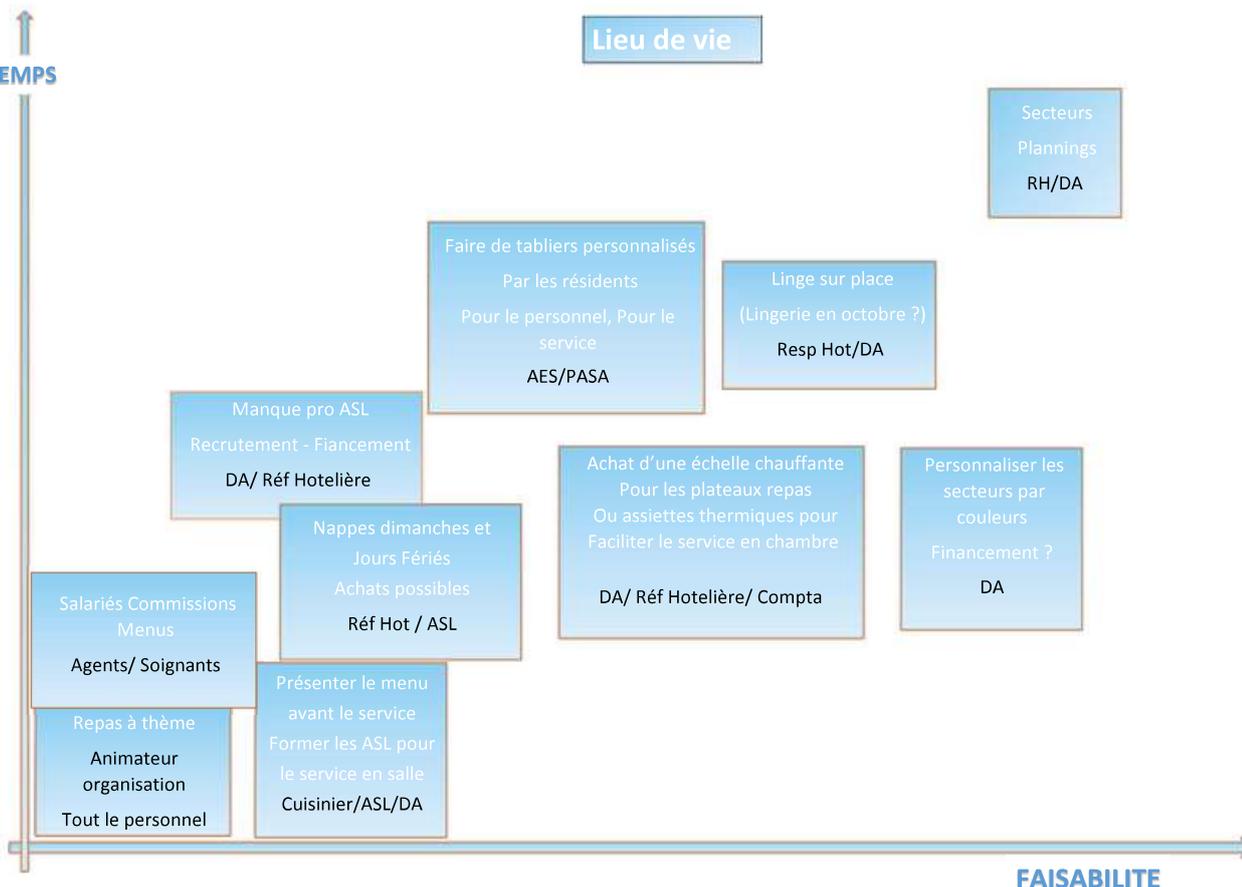
TEMPS



FAISABILITE

Le Lieu de vie

TEMPS



FAISABILITE

ACTIONS À METTRE EN PLACE



LE LIEN SOCIALE

la personnalisation
la continuité domicile établissement
le partenariat et l'ouverture sur l'extérieur

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LA COORDINATION PLURI PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE LA PERSONNALISATION DES ACCOMPAGNEMENTS



Orientations du projet Fondation

AMÉLIORER LES MODES DE DIFFUSION DES INFORMATIONS (AFFICHAGE/TITAN)
VEILLER À L'ACTUALISATION DES FICHES DE POSTE
PROPOSER RÉGULIÈREMENT DES FORMATIONS SUR LA CONNAISSANCE DES TROUBLES COGNITIFS
PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS À L'ACTUALISATION DES PLANS D'ACCOMPAGNEMENT

FAVORISER L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS QUOTIDIENS DES RÉSIDENTS

PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE DÉVELOPPER LEURS CHAMPS D'ACTION EN FONCTION DES COMPÉTENCES/APPÉTENCES PERSONNELLES

ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS DES FUTURS RÉSIDENTS

RÉFLÉCHIR À L'ACCUEIL DIFFÉRENCIÉ: HÉBERGEMENT TEMPORAIRE, ACCUEIL DE JOUR
TRAVAILLER SUR LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DOMICILE/ÉTABLISSEMENT ET SERVICES



DÉVELOPPER LES LIENS VERS L'EXTÉRIEUR

Orientations du projet Fondation

PROPOSER DE LA MÉDIATION ANIMALE
DÉVELOPPER LES SORTIES ET OU RENCONTRES AVEC L'EXTÉRIEUR



FAVORISER L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES
FAIRE VIVRE LE JAVA CAFÉ

ACTIONS À METTRE EN PLACE



LE LIEU DE VIE

l'hébergement et la restauration

AMÉLIORER LE REPÉRAGE DANS L'ÉTABLISSEMENT

SIGNALÉTIQUE GLOBALE À RENFORCER
IDENTIFIER/PERSONNALISER LES SECTEURS
PROPOSER DES NAPPES LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

AMÉLIORER LA PRESTATION RESTAURATION

PROPOSER DES REPAS À THÈME
FAVORISER LA PRÉSENCE EN COMMISSION MENUS
FORMER LES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES REPAS
AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE DES REPAS EN CHAMBRE

AMÉLIORER LA PRESTATION HOTELIÈRE

ASSURER LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS DE SERVICE
FACILITÉ L'IDENTIFICATION DES PROFESSIONNELS PAR LES
RÉSIDENTS
AMÉLIORER LE CIRCUIT DU LINGE AVEC LES PRESTATAIRES

Orientations du
projet Fondation



ADAPTER NOS PRATIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ÉTABLISSEMENT
RÉALISER UN BILAN CARBONE ET PROPOSER UN PLAN D'ACTION
LIMITER LE GASPILLAGE ET FAVORISER LE CIRCUIT COURT ET LA
VALORISATION

L'accueil du résident et du salarié

Forces

- VISITE À DOMICILE ; PRÉSENTATION EN STAFF
- CONNAISSANCE DES DROITS DES RÉSIDENTS
- PPI-RÉFÉRENT PROFESSIONNEL POUR LES RÉSIDENTS
- ACCUEIL : MOT ET FLEURS
- INFORMATION AUX FAMILLES AVANT L'ENTRÉE
- SECTORISATION DES SOINS

Beaucoup de bienveillance

Beaucoup d'échange avant l'entrée avec l'établissement

Procédure d'admission avec rencontre des résidents et des familles avant l'entrée

Possibilité de venir visiter avant l'entrée

Pouvoir mettre des objets personnels dans la résidence et pouvoir avoir le choix avant l'entrée

Entrée des résidents d'Avel ar mor, très contents, avant l'entrée visite des professionnels.

Choix des chambres quand possible

Visite de l'établissement avant l'entrée

Entraide entre les résidents, échanges avec les autres résidents dans le secteur

Possibilité de changer de chambre

Matériel neuf et de qualité pour aider les résidents.

Menaces

- RESPECT DU RÉSIDENT- FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ÂGÉE.
- HOMOGENÉITÉ DES SECTEURS (TROUBLES COGNITIFS ET DÉPENDANCE
- RISQUES DE GLISSEMENT
- MANQUE DE CONNAISSANCE DANS LA PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS
- EPUISEMENT
- BIENVEILLANCE

Faiblesses

- MANQUE DE TITULAIRES POUR PERMETTRE LA RÉFÉRENCE
- MANQUE DE TITULAIRES POUR ACCUEILLIR LA PERSONNE À SON ARRIVÉE
- MATÉRIEL : BADGE ET TENUES
- MANQUE DE CONNAISSANCE ET COMMUNICATION
- FORMATION À L'UTILISATION DU MATÉRIEL
- DOUBLURE PAS TOUJOURS AVEC LES TITULAIRES ; ÉPUISEMENT DES TITULAIRES
- LECTURE DU LIVRET D'ACCUEIL+ FICHES DE POSTE

FORMATION À L'UTILISATION DU MATÉRIEL

Beaucoup d'information le jour de l'entrée, beaucoup de personnes à se présenter. TROP d'information, trop de choix => étaler les informations et les temps

Opportunités

- ACCOMPAGNEMENT- VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT
- ACCUEIL NOUVEAU SALARIÉ : PRÉSENTATION ÉTABLISSEMENT (LOCAUX, ORGANISATION, RÉSIDENTS)
- AVS, AUXILIAIRES DE VIE, MAITRESSE DE MAISON DANS CHAQUE SECTEUR
- BINÔME ANCIEN NOUVEAU SALARIÉ- RÉFÉRENT- ORGANISATION-PRÉSENTATION-LISTE POINTS À CONNAITRE ET MAINTENIR SUR LE MÊME SECTEUR LE TEMPS DE CONNAITRE
- SIGNALÉTIQUE
- LIVRET EXPLICATIF DE L'ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT POUR LE RÉSIDENT ET SA FAMILLE
- ACCUEILLIR UN RÉSIDENT PAR JOUR (ÉVITER LE JOUR BLOUSES ROSES)
- SORTIR TROMBIS POUR TOUS LES PRO ET STAGIAIRES
- A L'ACCUEIL : FORMATION SUR LES PATHOLOGIES
- IMPOSER LES FORMATIONS DE BASE SUR L'ACCOMPAGNEMENT
- ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AUX TROUBLES COGNITIFS-RATIO CANTOU

Accueil physique les week end et jours fériés au moins l'après midi (14H/17H)

Information de quoi/qui transmettre les informations le week end

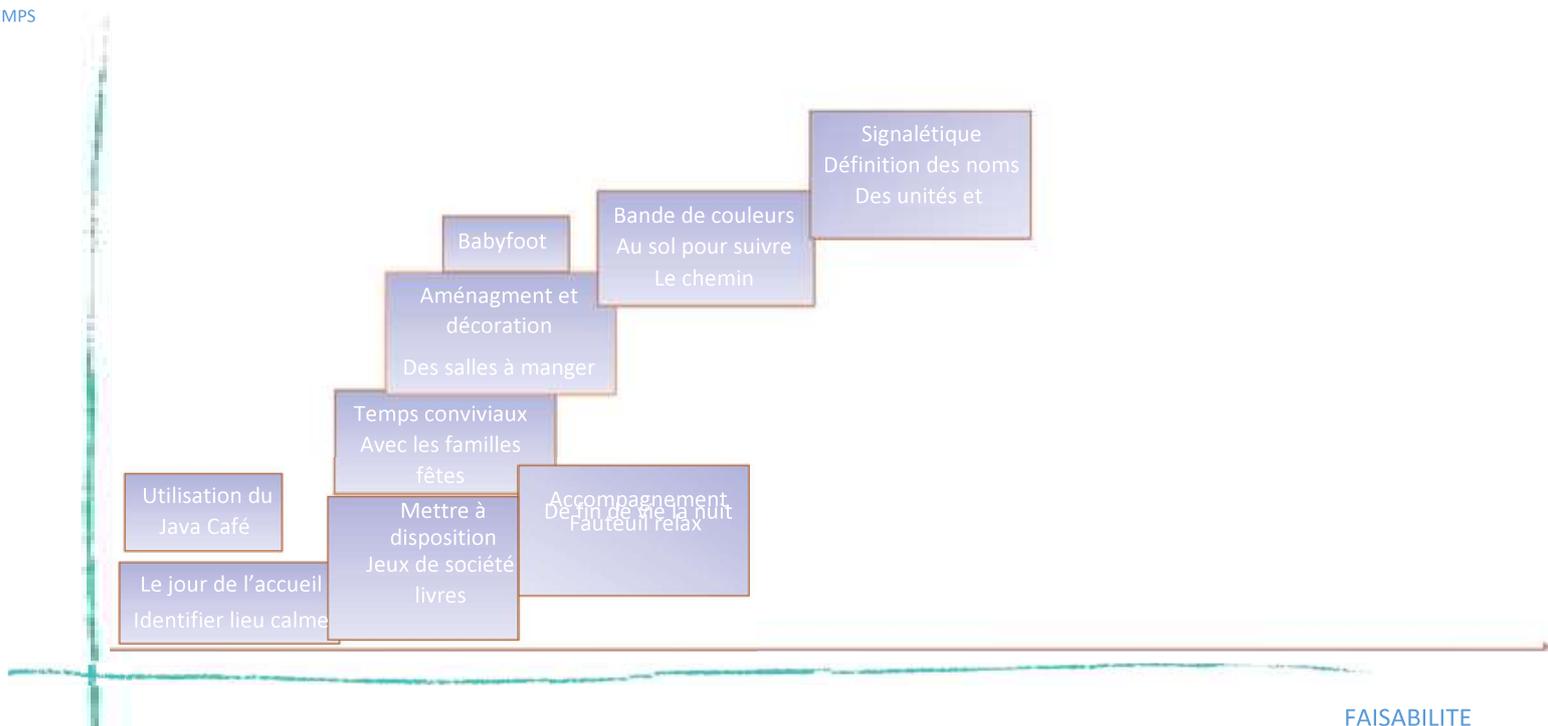
Organiser une présence/une surveillance au niveau de la place du village

Opportunité d'une gestion globaliser des télécommunications

Proposer aux nouveaux résidents de visiter l'établissement

L'accueil du résident

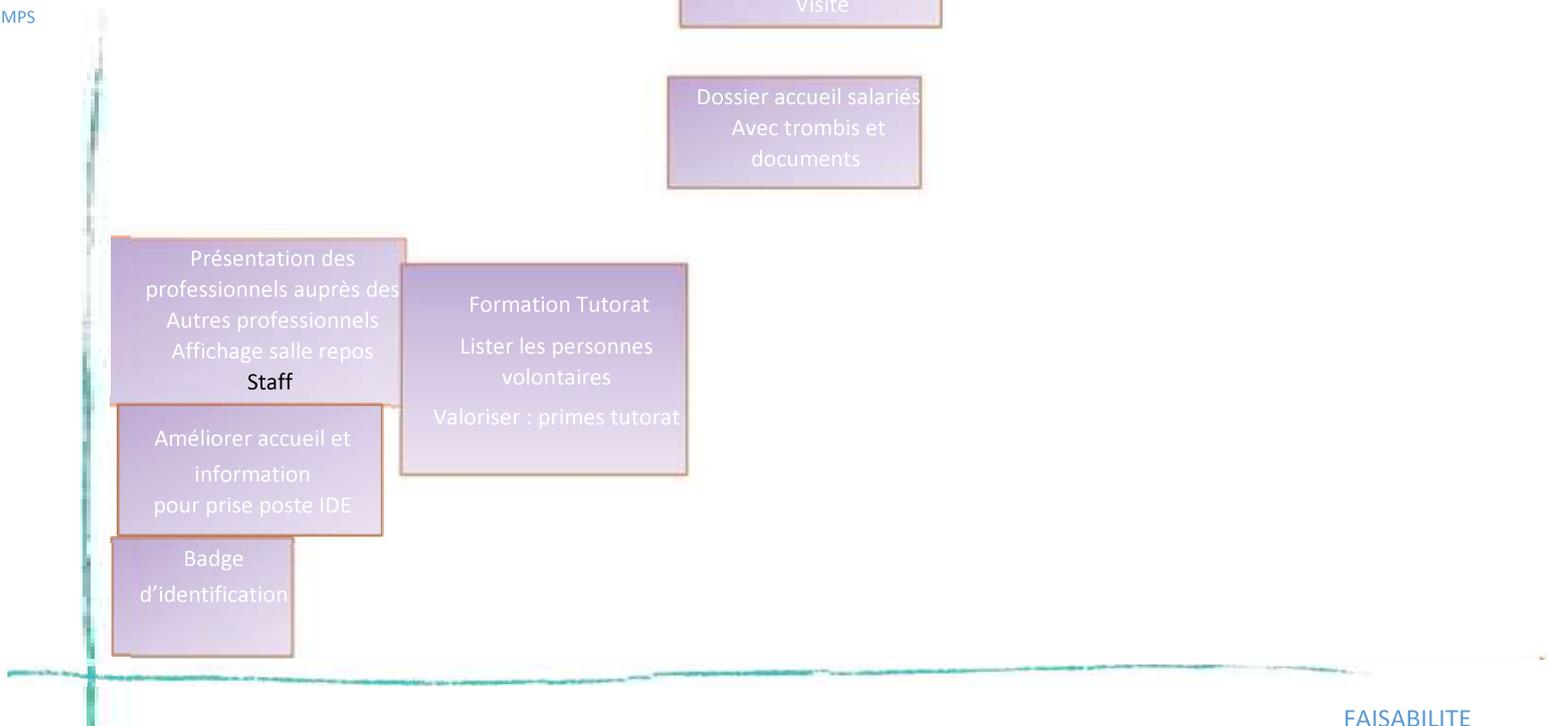
TEMPS



FAISABILITE

L'accueil du salarié

TEMPS



FAISABILITE

ACTIONS À METTRE EN PLACE



L'accueil

L'accueil du résident

FAVORISER L'INTÉGRATION DU NOUVEAU RÉSIDENT ET SA FAMILLE

LE JOUR DE L'ACCUEIL, PROPOSER UN TEMPS CONVIVAL À LA FAMILLE AU JAVA CAFÉ,
PROMOUVOIR UN ACCUEIL CHALEUREUX

PERMETTRE AUX FAMILLES DE SE SENTIR BIENVENUE DANS LA RESIDENCE

MISE À DISPOSITION DE JEUX DE SOCIÉTÉ OU LIVRES
AMÉNAGER DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ INTERGÉNÉRATIONNEL
CONTINUER DES PROPOSER DES TEMPS CONVIVIAUX AVEC LES FAMILLES
PERMETTRE LA PRÉSENCE DES FAMILLE EN CAS D'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE

PERMETTRE LE REPÉRAGE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

SIGNALÉTIQUE,
DÉFINITION DE NOMS POUR LES SECTEURS

AMÉLIORER LE SOUTIEN SOCIALE ET L'ACCÈS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Orientations du projet Fondation

ORIENTER LES RÉSIDENTS ET LES FAMILLES
AIDER LES RÉSIDENTS À L'USAGE D'INTERNET LE CAS ÉCHÉANT

ACTIONS À METTRE EN PLACE



L'accueil

L'accueil du salariés

FORMALISER ET AMÉLIORER
L'ACCUEIL
D'UN NOUVEAU SALARIÉ

PRÉSENTATION ORALE, AFFICHAGE,
INFORMATION VIA TITAN POUR LES IDE ET L'ENSEMBLE DES
PROFESSIONNELS
IMPLIQUER LES PROFESSIONNEL À L'AMÉLIORATION DE LA
PROCÉDURE D'ACCUEIL
CONTINUER LA FORMATION DES TUTEURS ET VALORISER LEUR
IMPLICATION
RÉFLÉCHIR À UN CIRCUIT D'ACCUEIL DU NOUVEAU SALARIÉ

AMÉLIORER L'IDENTIFICATION
DES PROFESSIONNELS

PROPOSER UNE IDENTITÉ VISUELLE DES PROFESSIONS (BADGE)
PROPOSITION DE TROMBINOSCOPE PROFESSIONNEL

METTRE EN ADÉQUATION LES
COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS
AVEC LES BESOINS DES RÉSIDENTS

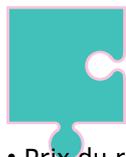


Orientations du
projet Fondation

FORMATION DES PROFESSIONNELS, À L'ARRIVÉE PUIS TOUT AU LONG
DE LA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

L'accompagnement à la santé

L'ANALYSE DE CHAQUE THÈME A ÉTÉ RÉALISÉS PAR LES PROFESSIONNELLS, COMPLÉTÉ PAR LES **RÉSIDENTS** ET LES **FAMILLES**



Forces

- Prix du repas abordable pour les salariés
- Equilibre féculents légumes
- S'adapte auX goûts et aux besoins des résidents
- Lieux de vie lumineux
- Espace suffisant
- Accès WIFI
- Salon des familles mais qui n'existent plus
- Chambre individuelle avec salle de bain spacieuse
- Matériel adapté et fonctionnel
- Affichage des menus et commission menus existante
- Les cuisine ont une liste des textures et des envies

Dans leur logement les résidents se sentent bien, chacun a pu choisir son aménagement

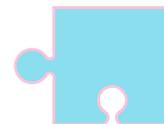
Place à table : les résidents sont satisfaits des places à table afin que les temps de repas soient conviviaux.

Les résidents peuvent demander à changer si besoin.

Les résidents trouvent que les commentaires ont été pris en compte suite aux réunions où les avis sont demandés (commission menus)

Etablissement neuf, satisfaisant

Respect des espaces privatifs des résidents



Faiblesses

- La cuisine n'est plus aussi savoureuse
- Plus de gâteaux faits maisons pour les gouters
- Menus pas assez variés
- Vaisselle sale la plupart du temps, peu avenante
- Varier les desserts
- Mettre une chasuble pour le service en salle à manger
- Manque de repas à thème
- Manque de collation le soir
- Présentation des assiettes pour les rendre plus appétissantes (notamment pour le mixé)
- Chariot de regithermie n'est pas maniable
- Orientation des résidents
- Propreté de tous les locaux (manque de papier toilette, wc...etc)

Les résidents trouvent qu'il y a trop de personnes à entrer dans les chambres (possibilité d'avoir sa clé de chambre méconnu)

Les résidents souhaiteraient que le chef de cuisine vienne en salle à manger voir les résidents pendant les repas

Transmission entre les professionnels sur les informations

=> méconnaissance de savoir qui est le bon interlocuteur

Prise de rendez-vous possible à l'accueil

Information autour de la gestion de l'argent de poche

Manque distributeur de produit de première nécessité

Manque de convivialité pour pouvoir prendre un café =>

utiliser le java café

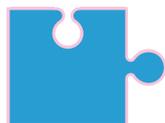
Affichage haut pour les résidents

Information aux résidents : quid de la distribution en chambre du programme d'animation => prévision au mois pour les résidents/familles

Mail aux familles exercice de la citoyenneté

Menaces

- Résidents qui ne mangent pas leur faim
- Dénutrition
- Plus de plaisir
- Risque sanitaire élevé si la chaine du froid est rompue



Opportunités

- Multiplier les repas à thème 1x/mois
- Repas pédagogique
- Service de vaisselle aux couleurs des secteurs
- Formation agents pour faire le service en salle
- Donner envie à la personne de manger du mouliné (présentation différente et assiette)
- Grande surface à nettoyer

Utiliser le JAVA café pour des temps conviviaux

Informations simplifiées pour les familles : repas ... réfléchir au support

Mise en place de temps d'échange et proposition autour de l'aide aux aidants.



L'accompagnement à la santé

TEMPS



FAISABILITE

ACTIONS À METTRE EN PLACE

L'accompagnement à la santé



Orientations du
projet Fondation

Adapter les compétences professionnels aux
besoins des résidents et exigences
d'accompagnement

AMÉLIORER L'ACCÈS AU LOGICIEL DE SOINS VIA LA FORMATION DES
PROFESSIONNELS EN INTERNE ET AVEC FORMATEURS
CONTINUER LE DEPLOIEMENT DE LA FORMATION HUMANITUDE ET SES
PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT
DÉVELOPPER DANS LE PLAN DE FORMATION, UNE CONNAISSANCE
DES TROUBLES COGNITIFS
FORMER À LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Développer l'aide aux aidants

PROPOSER DES TEMPS D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX
AIDANTS DES RÉSIDENTS ET AIDANTS SUR LE TERRITOIRE

Orientations du
projet Fondation

Développer et promouvoir l'approche non
médicamenteuse et la bientraitance

FORMATION HUMANITUDE DES PROFESSIONNELS,
COMPLÉTER L'ÉQUIPE DES AS ET AES GRACE À DES AUXILIAIRES DE
VIE

améliorer la traçabilité des soins

USAGE ET FORMATION AU LOGICIEL DE SOINS
ÉVOLUTION DU LOGICIEL DE SOINS GRACE À LA GRAPPE NUMÉRIQUE

ACTIONS À METTRE EN PLACE

Suite au départ de l'EHPAD Coat Kerhuel et la libération de 40 chambres au sein de la résidence

Le déploiement de l'autorisation



Réflexion autour de l'adaptation de l'offre de service au sein de la résidence

PROPOSER LE DEVELOPPEMENT DE SERVICE EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES SUR LE TERRITOIRE : DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT: ACCUEIL DIFFÉRENCIÉ, HÉBERGEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES, ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE

Orientations du projet Fondation



poursuivre le développement des partenariats et coopérations

PARTICIPATION À LA RÉPONSE CONCERTÉE SUR LE TERRITOIRE POUR UN CRT
RÉFLEXION QUANT AUX AAP EN FAVEUR DES AIDANTS
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DU SITE DU PORZOU EN HOPITAL DE PROXIMITÉ

Orientations du projet Fondation



expérimenter pour saisir les opportunités et susciter les prospectives

VALORISER L'IDÉE DE PÔLE ALZHEIMER
EXPÉRIMENTER L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE AVEC NOTRE PARTENAIRE (TY KELCH)